

T3 2025

Rapport trimestriel

40 semaines closes le 4 octobre 2025

WESTON

GEORGE
WESTON
LIMITÉE

DÉPUIS
1882

Notes de bas de page

- 1) Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du rapport de gestion du troisième trimestre de 2025 de la société.
 - 2) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025. Voir la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) », du rapport de gestion du troisième trimestre de 2025 de la société pour obtenir plus de précisions.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique 9, « Énoncés prospectifs », du rapport de gestion du troisième trimestre de 2025 de la société.
 - 4) Pour un complément d'information sur les mesures de Propriétés de Choix, voir le Rapport annuel de 2024 déposé par Propriétés de Choix, qui est disponible à www.sedarplus.ca ou à www.choicereit.ca.
-

Rapport de gestion

1.	Performance financière globale	7
1.1	Résultats d'exploitation consolidés	7
1.2	Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)	16
2.	Résultats des secteurs d'exploitation à présenter	17
2.1	Résultats d'exploitation de Loblaw	17
2.2	Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix	21
3.	Situation de trésorerie et sources de financement	23
3.1	Flux de trésorerie	23
3.2	Situation de trésorerie	25
3.3	Composantes de la dette totale	26
3.4	Situation financière	26
3.5	Notations	27
3.6	Dividendes et rachats d'actions	28
3.7	Arrangements hors bilan	28
4.	Résultats d'exploitation trimestriels	29
5.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	31
6.	Risques d'entreprise et gestion des risques	31
7.	Perspectives	32
8.	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	33
8.1	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières - Principal rapprochement comparatif	45
9.	Énoncés prospectifs	48
10.	Informations supplémentaires	49

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2025 de la société et les notes y afférentes (les « états financiers intermédiaires ») du présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités de la société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel de 2024 de la société.

Les états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2025 de la société sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Certaines charges et certains produits qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation doivent être comptabilisés en vertu des Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS de comptabilité » ou les « PCGR »). Les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments et sont utilisées à l'interne aux fins d'analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières permettent également d'évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de façon uniforme. Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de la société.

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, à savoir Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et d'autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme, et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Siège social de GWL ». Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur l'incidence de la consolidation. Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles résidentiels partout au Canada. À moins d'indication contraire, dans le présent rapport de gestion, le terme « consolidé » sert à désigner les résultats consolidés de GWL, y compris ceux de ses filiales.

Un glossaire des termes et des ratios utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 176 du Rapport annuel de 2024 de la société.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs qui comportent des risques et des incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent de manière importante des résultats annoncés dans les énoncés prospectifs. Pour plus d'information sur les énoncés prospectifs, les principales hypothèses et les risques importants qui y sont associés, il y a lieu de consulter la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », la rubrique 7, « Perspectives », et la rubrique 9, « Énoncés prospectifs », du présent rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 13 novembre 2025.

Aperçu

Faits saillants financiers

Au 4 octobre 2025, au 5 octobre 2024 et au 31 décembre 2024 ou pour les périodes de 16 semaines closes à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Résultats consolidés

PRODUITS	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	MONTANT AJUSTÉ DU BAI ¹⁾	MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAI ¹⁾ (%)
19 548 \$ +4,6 % par rapport au T3 2024	1 638 \$ +1,2 % par rapport au T3 2024	2 340 \$ +8,4 % par rapport au T3 2024	12,0 % +50 pdb par rapport au T3 2024

BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES	MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES ¹⁾	BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE ²⁾ (en dollars)	MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE ^{1), 2)} (en dollars)
477 \$ +3 080,0 % par rapport au T3 2024	533 \$ +12,0 % par rapport au T3 2024	1,23 \$ +4 000,0 % par rapport au T3 2024	1,37 \$ +15,1 % par rapport au T3 2024

Siège social de GWL

ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ENTREPRISES EN EXPLOITATION ¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL	FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL	DIVIDENDES TRIMESTRIELS DÉCLARÉS PAR ACTION ²⁾ (en dollars)	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME DU SIÈGE SOCIAL DE GWL
291 \$ +5,1 % par rapport au T3 2024	433 \$ +2,6 % par rapport au T3 2024	0,297933 \$ +9,0 % par rapport au T3 2024	140 \$ -73,2 % par rapport au T4 2024

1) Se reporter à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

2) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025. Voir la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) », du présent rapport de gestion pour obtenir plus de précisions.

Indicateurs de performance clés

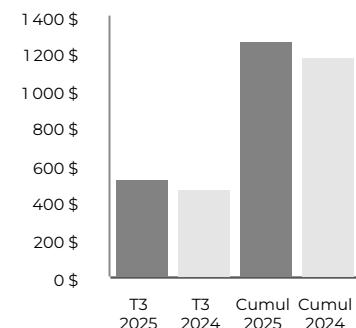
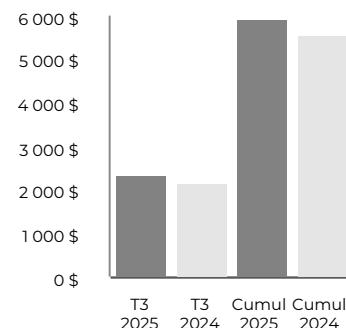
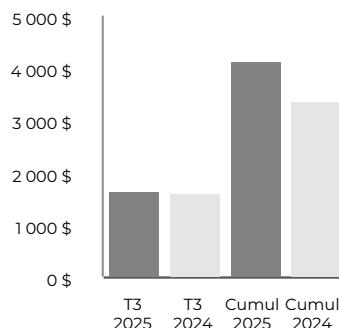
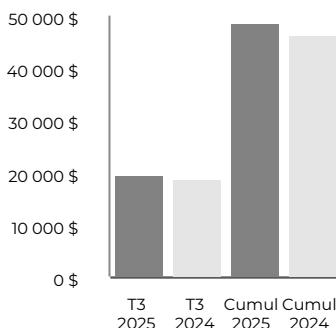
Pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

PRODUITS

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES¹⁾



Notre performance

Les produits ont augmenté au troisième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour en raison de la croissance de Loblaw et de Propriétés de Choix.

Notre performance

Le résultat d'exploitation a augmenté au troisième trimestre de 2025 en raison d'une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et de Propriétés de Choix, et de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement.

Pour l'exercice à ce jour, la hausse reflète l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et de Propriétés de Choix, et l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL.

Notre performance

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté au troisième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour en raison d'une augmentation enregistrée par Loblaw et Propriétés de Choix, ainsi que de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ au troisième trimestre de 2025 a augmenté en raison surtout d'une hausse de la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail de Loblaw attribuable à une amélioration au chapitre des pertes liées aux stocks, et d'une baisse favorable des frais de vente et charges générales et administratives de la société exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ pour l'exercice à ce jour a augmenté du fait essentiellement d'une hausse de la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail de Loblaw et d'une baisse favorable des frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires de la société.

Notre performance

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ a augmenté au troisième trimestre de 2025 en raison d'un apport accru des sociétés d'exploitation cotées en bourse¹⁾ et de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL.

Pour l'exercice à ce jour, la hausse reflète un apport accru des sociétés d'exploitation cotées en bourse¹⁾, en partie contrebalancé par l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ a augmenté au troisième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour en raison de la croissance du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ et de la diminution du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires attribuable aux rachats d'actions.

MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA¹⁾ (%)

12,0 %	+50 pdb
T3 2025	par rapport au T3 2024

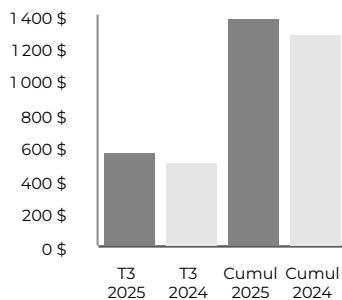
12,2 %	+20 pdb
Cumul 2025	par rapport à 2024

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE^{1), 2)} (en dollars)

1,37 \$	+15,1 %
T3 2025	par rapport au T3 2024
3,26 \$	+11,6 %
Cumul 2025	par rapport à 2024

Au 4 octobre 2025, au 5 octobre 2024 et au 31 décembre 2024 ou pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

**APPORT DES SOCIÉTÉS
D'EXPLOITATION COTÉES EN
BOURSEⁱⁱ AU MONTANT AJUSTÉ DU
BÉNÉFICE NETⁱⁱ**

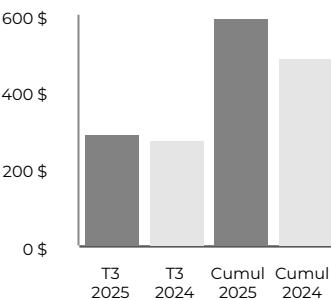


T3 2025	568 \$	+10,1 %
T3 2024	516 \$	
Cumul 2025	1 388 \$	
Cumul 2024	1 287 \$	+7,8 %

Notre performance

L'apport des sociétés cotées en bourseⁱⁱ au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la sociétéⁱⁱ s'est accru au troisième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et de Propriétés de Choix.

**ENTRÉES NETTES LIÉES AUX
ENTREPRISES EN EXPLOITATIONⁱⁱ
DU SIÈGE SOCIAL DE GWL**

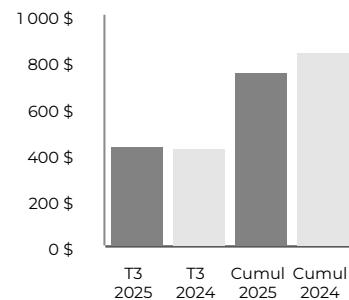


T3 2025	291 \$	+5,1 %
T3 2024	277 \$	
Cumul 2025	596 \$	
Cumul 2024	490 \$	+21,6 %

Notre performance

Les entrées nettes liées aux entreprises en exploitationⁱⁱ du siège social de GWL ont augmenté au troisième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour en raison essentiellement des dividendes plus élevés reçus de Loblaw.

**FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLESⁱⁱ DU
SIÈGE SOCIAL DE GWL**



T3 2025	433 \$	+2,6 %
T3 2024	422 \$	
Cumul 2025	760 \$	
Cumul 2024	845 \$	-10,1 %

Notre performance

L'augmentation des flux de trésorerie disponiblesⁱⁱ du siège social de GWL au troisième trimestre de 2025 est principalement attribuable à la hausse du produit tiré de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

La diminution enregistrée pour l'exercice à ce jour est surtout attribuable au paiement d'une provisionⁱⁱ, en partie contrebalancé par la hausse des entrées nettes liées aux entreprises en exploitationⁱⁱ du siège social de GWL et par la hausse du produit tiré de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS
DE TRÉSORERIE ET
PLACEMENTS À COURT TERME
DU SIÈGE SOCIAL DE GWL**

140 \$
-73,2 %
T3 2025
523 \$
T4 2024

Notre performance

La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme du siège social de GWL enregistrée depuis la clôture de l'exercice 2024 est surtout attribuable aux rachats d'actions de GWL et au paiement d'une provisionⁱⁱ, en partie contrebalancés par le produit tiré de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

Indicateurs de performance clés

Flux de trésorerie disponiblesⁱ⁾ du siège social de GWL

Les flux de trésorerie disponiblesⁱ⁾ du siège social de GWL sont tirés des dividendes reçus de Loblaw, des distributions reçues de Propriétés de Choix et du produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, déduction faite des charges du siège social, des intérêts et de l'impôt sur le résultat payé.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Dividendes de Loblaw ⁱⁱ⁾	176 \$	164 \$	339 \$	237 \$
Distributions de Propriétés de Choix	115	113	257	253
Entrées nettes liées aux entreprises en exploitationⁱⁱ⁾ du siège social de GWL	291 \$	277 \$	596 \$	490 \$
Produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw	203	190	605	562
Siège social de GWL, financement et autres coûts ^{ii), iv)}	(41)	(27)	(338)	(69)
Impôt sur le résultat payé	(20)	(18)	(103)	(138)
Flux de trésorerie disponiblesⁱ⁾ du siège social de GWL	433 \$	422 \$	760 \$	845 \$

- i) Les sociétés d'exploitation cotées en bourse représentent les résultats combinés de Loblaw et de Propriétés de Choix, compte tenu de l'incidence de la consolidation.
 - ii) Le poste comprend le paiement d'une provision de 247 millions de dollars comptabilisé pour le premier trimestre de 2025. Voir la note 14, « Passifs éventuels », des états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2025 de la société pour plus de précisions.
 - iii) Les dividendes du quatrième trimestre de 2024 de Loblaw ont été comptabilisés au premier trimestre de 2025.
 - iv) Le poste « Siège social de GWL, financement et autres coûts » comprend toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social, les charges administratives et les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Comprend également les dividendes versés sur les actions privilégiées.
- 1) Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.
- 2) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025. Voir la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) », du présent rapport de gestion pour obtenir plus de précisions.

Rapport de gestion

1. Performance financière globale

Loblaw a enregistré, à nouveau, un trimestre marqué par des résultats opérationnels et financiers constants. La combinaison d'offres axées sur la valeur, de récompenses personnalisées du programme de fidélisation PC Optimum^{MC} et de promotions percutantes, ainsi que l'ouverture de nouveaux magasins ont entraîné une hausse du niveau d'engagement des clients. Les Canadiens ont reconnu la valeur, la qualité, le service et la commodité grâce auxquels Loblaw se distingue dans l'ensemble de son réseau national de magasins et de plateformes numériques, ce qui a eu pour effet d'accroître le chiffre d'affaires de 857 millions de dollars au cours du trimestre. Le secteur de l'alimentation au détail a attiré davantage de clients et la taille des paniers s'est accrue, ce qui a permis aux bannières des divisions Super Marché et Escompte d'enregistrer, au cours du trimestre, une croissance des parts de marché en matière de tonnage supérieure à celle de leurs homologues du secteur. Les bannières à escompte et Real Canadian Superstore de Loblaw ont de nouveau surpassé les magasins conventionnels, en raison de l'intérêt croissant des clients pour la valeur. Loblaw a ouvert 19 magasins Maxi et No Frills au cours du trimestre, offrant ainsi des options à escompte à un plus grand nombre de collectivités partout au pays. Dans le secteur des pharmacies au détail, les médicaments sur ordonnance et les services de soins de santé ont contribué aux résultats solides, portés par la croissance des médicaments de spécialité. L'augmentation du chiffre d'affaires tirée des produits de l'avant du magasin s'est poursuivie dans les catégories des produits de beauté et des produits en vente libre, et n'a été que partiellement contrebalancée par le retrait stratégique des tablettes annoncé précédemment de certaines catégories de produits électroniques. Loblaw reste fidèle à son plan annuel visant à ouvrir environ 76 nouveaux magasins et 100 nouvelles cliniques de soins pharmaceutiques; en effet, depuis le début de l'exercice, elle a ouvert 47 nouveaux magasins et 55 cliniques de soins pharmaceutiques, offrant ainsi aux collectivités moins bien desservies du Canada, un accès à des produits d'épicerie de qualité abordables et à des soins de santé.

Propriétés de Choix a connu un autre excellent trimestre, la croissance du REN⁽⁴⁾ des actifs comparables et des fonds provenant des activités d'exploitation⁽¹⁾ reflétant la forte demande pour ses biens immobiliers dont le locataire principal est un commerce d'alimentation, ainsi que pour ses actifs industriels bien situés. Au cours du trimestre, Propriétés de Choix a poursuivi l'aménagement de ses immeubles commerciaux, menant à terme sept projets de densification d'immeubles de commerce de détail, et a renforcé sa situation financière en prolongeant l'échéance des emprunts. Propriétés de Choix reste concentrée sur une gestion financière rigoureuse et sur la création de valeur à long terme pour les porteurs de parts.

1.1 Résultats d'exploitation consolidés

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, à savoir Loblaw et Propriétés de Choix, qui sont toutes deux des entités cotées en bourse. Par conséquent, les états financiers de la société rendent compte de la consolidation de Loblaw et de Propriétés de Choix, qui a également une incidence sur ceux-ci. La consolidation de ces entités dans les états financiers de la société reflète l'incidence des éliminations, des ajustements intersectoriels et des autres ajustements de consolidation qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur les résultats consolidés de la société. En outre, la trésorerie et les placements à court terme, et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont reflétés dans le secteur Siège social de GWL. Pour aider nos investisseurs et les parties prenantes à comprendre les états financiers de la société et l'incidence de la consolidation, la société présente ses résultats en distinguant le secteur Loblaw, le secteur Propriétés de Choix, l'incidence de la consolidation de Loblaw et de Propriétés de Choix et, enfin, le siège social de GWL.

Les résultats de la société tiennent compte de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société. Les résultats financiers de la société sont touchés négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente et positivement, lorsque le cours des parts de fiducie diminue.

Rapport de gestion

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les 4 oct. 2025		Variation (en \$)		Variation (en %)		40 semaines closes les 4 oct. 2025		Variation (en \$)		Variation (en %)	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	863 \$	4,6 %	48 656 \$	46 511 \$	2 145 \$	4,6 %	5 oct. 2024	5 587 \$	366 \$	6,6 %
Produits	19 548 \$	18 685 \$	863 \$	4,6 %	48 656 \$	46 511 \$	2 145 \$	4,6 %				
Résultat d'exploitation	1 638 \$	1 618 \$	20 \$	1,2 %	4 155 \$	3 384 \$	771 \$	22,8 %				
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	2 340 \$	2 158 \$	182 \$	8,4 %	5 953 \$	5 587 \$	366 \$	6,6 %				
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	12,0 %	11,5 %			12,2 %	12,0 %						
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	692 \$	787 \$	(95) \$	(12,1) %	1 837 \$	1 998 \$	(161) \$	(8,1) %				
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	418 \$	875 \$	(457) \$	(52,2) %	1 352 \$	1 087 \$	265 \$	24,4 %				
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	351 \$	317 \$	34 \$	10,7 %	934 \$	862 \$	72 \$	8,4 %				
Impôt sur le résultat	338 \$	303 \$	35 \$	11,6 %	923 \$	698 \$	225 \$	32,2 %				
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	357 \$	314 \$	43 \$	13,7 %	935 \$	852 \$	83 \$	9,7 %				
Taux d'impôt effectif	27,7 %	40,8 %			32,9 %	30,4 %						
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ¹⁾	27,2 %	26,0 %			28,2 %	27,4 %						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	491 \$	29 \$	462 \$	1 593,1 %	852 \$	685 \$	167 \$	24,4 %				
Loblaw ¹⁾	419 \$	409 \$	10 \$	2,4 %	1 061 \$	893 \$	168 \$	18,8 %				
Propriétés de Choix	242	(663)	905	136,5 %	(8)	(7)	(1)	(14,3) %				
Incidence de la consolidation	(157)	291	(448)	(154,0) %	(93)	73	(166)	(227,4) %				
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	504 \$	37 \$	467 \$	1 262,2 %	960 \$	959 \$	1 \$	0,1 %				
Siège social de GWL	(27)	(22)	(5)	(22,7) %	(142)	(308)	166	53,9 %				
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	477 \$	15 \$	462 \$	3 080,0 %	818 \$	651 \$	167 \$	25,7 %				
Bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ (en dollars)	1,23 \$	0,03 \$	1,20 \$	4 000,0 %	2,08 \$	1,60 \$	0,48 \$	30,0 %				
Loblaw ¹⁾	437 \$	405 \$	32 \$	7,9 %	1 118 \$	1 039 \$	79 \$	7,6 %				
Propriétés de Choix	119	102	17	16,7 %	340	316	24	7,6 %				
Incidence de la consolidation ¹⁾	12	9	3	33,3 %	(70)	(68)	(2)	(2,9) %				
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	568 \$	516 \$	52 \$	10,1 %	1 388 \$	1 287 \$	101 \$	7,8 %				
Siège social de GWL	(35)	(40)	5	12,5 %	(115)	(105)	(10)	(9,5) %				
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	533 \$	476 \$	57 \$	12,0 %	1 273 \$	1 182 \$	91 \$	7,7 %				
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ^{1), 2)} (en dollars)	1,37 \$	1,19 \$	0,18 \$	15,1 %	3,26 \$	2,92 \$	0,34 \$	11,6 %				

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 477 millions de dollars (1,23 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2025, en hausse de 462 millions de dollars (1,20 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024. L'augmentation est attribuable à l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 405 millions de dollars (1,02 \$ par action ordinaire) et à une amélioration de 57 millions de dollars (0,18 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société.

L'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 405 millions de dollars (1,02 \$ par action ordinaire) découle principalement de ce qui suit :

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 501 millions de dollars (1,26 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à une hausse du cours des parts de Propriétés de Choix, qui a donné lieu à une perte liée à la juste valeur de 67 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, comparativement à une perte liée à la juste valeur de 568 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 56 millions de dollars (0,15 \$ par action ordinaire) de la diminution de l'amortissement des immobilisations incorporelles de Loblaw relatif essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du recouvrement de 66 millions de dollars (0,17 \$ par action ordinaire) relatif à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») comptabilisé par Loblaw à l'exercice précédent;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 50 millions de dollars (0,13 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite de l'incidence de la consolidation;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 14 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») en raison de la variation du cours des parts d'Allied;
- l'incidence défavorable de 12 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) de la cession progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle par Loblaw;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 10 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) du recouvrement d'impôt différé relatif à l'écart externe lié à certaines actions de Loblaw attribuable à la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 533 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en hausse de 57 millions de dollars, ou 12,0 %, comparativement à celui de la période correspondante de 2024. L'augmentation est attribuable à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 52 millions de dollars de l'apport des sociétés d'exploitation cotées en bourse et à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 5 millions de dollars du siège social de GWL découlant d'un profit lié à la juste valeur sur d'autres placements, facteurs en partie contrebalancés par une augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ et par une hausse de la charge d'impôt sur le résultat liée à la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ s'est établi à 1,37 \$ au troisième trimestre de 2025, en hausse de 0,18 \$ par action ordinaire, ou 15,1 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2024. La hausse est attribuable à la performance enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾, comme il est décrit ci-dessus, et à l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,04 \$ par action ordinaire) aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

Rapport de gestion

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 818 millions de dollars (2,08 \$ par action ordinaire), en hausse de 167 millions de dollars (0,48 \$ par action ordinaire), comparativement à celui de 651 millions de dollars (1,60 \$ par action ordinaire) inscrit pour la période correspondante de 2024. L'augmentation est attribuable à l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 76 millions de dollars (0,14 \$ par action ordinaire) et à une amélioration de 91 millions de dollars (0,34 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société.

L'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 76 millions de dollars (0,14 \$ par action ordinaire) découle principalement de ce qui suit :

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 253 millions de dollars (0,63 \$ par action ordinaire) de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif comptabilisées à l'exercice précédent;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 96 millions de dollars (0,23 \$ par action ordinaire) de la diminution de l'amortissement des immobilisations incorporelles de Loblaw relatif essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 39 millions de dollars (0,10 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied en raison de la variation du cours des parts d'Allied;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 183 millions de dollars (0,49 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie en raison de l'augmentation du cours des parts de Propriétés de Choix;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 66 millions de dollars (0,16 \$ par action ordinaire) du recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC comptabilisé par Loblaw à l'exercice précédent;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 39 millions de dollars (0,10 \$ par action ordinaire) de la reprise, à l'exercice précédent, d'une provision liée à une transaction qui a été jugée comme n'étant plus requise par Propriétés de Choix;
- l'incidence défavorable de 12 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) de la cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle par Loblaw;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 13 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) de la charge d'impôt différé relative à l'écart externe lié à certaines actions de Loblaw attribuable à la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 1 273 millions de dollars, en hausse de 91 millions de dollars, ou 7,7 %, comparativement à celui de la période correspondante de 2024. L'augmentation est attribuable à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 101 millions de dollars de l'apport des sociétés d'exploitation cotées en bourse, en partie contrebalancée par l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 10 millions de dollars du siège social de GWL. L'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL découle principalement d'une augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ et d'une hausse de la charge d'impôt sur le résultat attribuable à la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, en partie contrebalancées par l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des autres placements.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ s'est établi à 3,26 \$, en hausse de 0,34 \$ par action ordinaire, ou 11,6 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2024. La hausse est attribuable à la performance enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾, comme il est décrit ci-dessus, et à l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,11 \$ par action ordinaire) aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

PRODUITS

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les			40 semaines closes les				
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	Variation (en \$)	Variation (en %)	4 oct. 2025	5 oct. 2024	Variation (en \$)	Variation (en %)
Loblaw	19 395 \$	18 538 \$	857 \$	4,6 %	48 202 \$	46 066 \$	2 136 \$	4,6 %
Propriétés de Choix	362	340	22	6,5 %	1 060	1 025	35	3,4 %
Incidence de la consolidation ¹⁾	(209)	(193)	(16)	(8,3) %	(606)	(580)	(26)	(4,5) %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	19 548 \$	18 685 \$	863 \$	4,6 %	48 656 \$	46 511 \$	2 145 \$	4,6 %
Siège social de GWL	—	—	—	—	—	—	—	—
Chiffres consolidés	19 548 \$	18 685 \$	863 \$	4,6 %	48 656 \$	46 511 \$	2 145 \$	4,6 %

Les produits ont augmenté de 863 millions de dollars, ou 4,6 %, pour le troisième trimestre de 2025, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024 pour s'établir à 19 548 millions de dollars. L'augmentation des produits tient compte de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 4,6 % découlant de la croissance de 4,6 % des produits de Loblaw, en raison essentiellement d'une augmentation de 823 millions de dollars, ou 4,5 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, et d'une augmentation de 21 millions de dollars, ou 5,5 %, des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté en raison de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et d'une augmentation de la superficie de vente au détail attribuable à l'ouverture de nouveaux magasins.
- Incidence positive de 0,1 % découlant de la croissance de 6,5 % des produits de Propriétés de Choix. L'augmentation de 22 millions de dollars découle essentiellement de taux de location plus élevés, de l'apport des acquisitions, déduction faite des cessions, et des aménagements achevés, ainsi que de l'augmentation des paiements tirés des résiliations de baux.

Les produits de la société ont augmenté de 2 145 millions de dollars, ou 4,6 %, pour l'exercice à ce jour, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024 pour s'établir à 48 656 millions de dollars. L'augmentation des produits tient compte de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 4,6 % découlant de la croissance des produits de Loblaw de 4,6 %, en raison essentiellement d'une augmentation de 2 101 millions de dollars, ou 4,6 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et d'une hausse de 43 millions de dollars, ou 3,9 %, des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté en raison de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et d'une augmentation de la superficie de vente au détail attribuable à l'ouverture de nouveaux magasins.
- Incidence positive de 0,1 % découlant de la croissance de 3,4 % des produits de Propriétés de Choix. L'augmentation de 35 millions de dollars reflète l'incidence des produits tirés de la vente d'immeubles résidentiels d'un montant de 11 millions de dollars en 2024. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la vente d'immeubles résidentiels à l'exercice précédent, les produits ont augmenté de 46 millions de dollars, ou 4,5 %, en raison de taux de location plus élevés, de l'apport des acquisitions, déduction faite des cessions, et des aménagements achevés, ainsi que de l'augmentation des paiements tirés des résiliations de baux.

Rapport de gestion

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les			40 semaines closes les				
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	Variation (en \$)	Variation (en %)	4 oct. 2025	5 oct. 2024	Variation (en \$)	Variation (en %)
Loblaw	1 374 \$	1 319 \$	55 \$	4,2 %	3 515 \$	3 044 \$	471 \$	15,5 %
Propriétés de Choix	315	376	(61)	(16,2) %	941	856	85	9,9 %
Incidence de la consolidation ¹⁾	(53)	(69)	16	23,2 %	(284)	(237)	(47)	(19,8) %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	1 636 \$	1 626 \$	10 \$	0,6 %	4 172 \$	3 663 \$	509 \$	13,9 %
Siège social de GWL	2	(8)	10	125,0 %	(17)	(279)	262	93,9 %
Chiffres consolidés	1 638 \$	1 618 \$	20 \$	1,2 %	4 155 \$	3 384 \$	771 \$	22,8 %

Le résultat d'exploitation de la société s'est établi à 1 638 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en hausse de 20 millions de dollars, ou 1,2 %, comparativement à celui de 1 618 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2024. Cette hausse reflète une amélioration de 136 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à une augmentation enregistrée par Loblaw et Propriétés de Choix, et à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL. Cette hausse a été en partie contrebalancée par l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 116 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous.

L'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 116 millions de dollars s'explique essentiellement par :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 155 millions de dollars du recouvrement relatif à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC comptabilisé par Loblaw à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 55 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite de l'incidence de la consolidation;
 - l'incidence défavorable de 30 millions de dollars de la cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle par Loblaw;
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 16 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 141 millions de dollars de la diminution de l'amortissement des immobilisations incorporelles de Loblaw relatif essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties.

Le résultat d'exploitation de la société s'est établi à 4 155 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 771 millions de dollars, ou 22,8 %, comparativement à celui de 3 384 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2024. Cette augmentation reflète l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 489 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous, et une amélioration de 282 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à une augmentation enregistrée par Loblaw et Propriétés de Choix, et à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL.

L'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 489 millions de dollars s'explique essentiellement par :

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 420 millions de dollars de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif comptabilisées à l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 245 millions de dollars de la diminution de l'amortissement des immobilisations incorporelles de Loblaw relatif essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties;
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 42 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied;
- facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 155 millions de dollars du recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC comptabilisé par Loblaw à l'exercice précédent;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 39 millions de dollars de la reprise, à l'exercice précédent, d'une provision liée à une transaction qui a été jugée comme n'étant plus requise par Propriétés de Choix;
- l'incidence défavorable de 30 millions de dollars de la cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle par Loblaw.

MONTANT AJUSTÉ DU BAI¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les 4 oct. 2025			Variation (en \$)	Variation (en %)	40 semaines closes les 4 oct. 2025			Variation (en \$)	Variation (en %)
	4 oct. 2025	5 oct. 2024				4 oct. 2025	5 oct. 2024			
Loblaw	2 215 \$	2 067 \$	148 \$	7,2 %		5 642 \$	5 320 \$	322 \$	6,1 %	
Propriétés de Choix	261	237	24	10,1 %		759	718	41	5,7 %	
Incidence de la consolidation ¹⁾	(138)	(139)	1	0,7 %		(433)	(431)	(2)	(0,5) %	
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	2 338 \$	2 165 \$	173 \$	8,0 %		5 968 \$	5 607 \$	361 \$	6,4 %	
Siège social de GWL	2	(7)	9	128,6 %		(15)	(20)	5	25,0 %	
Chiffres consolidés	2 340 \$	2 158 \$	182 \$	8,4 %		5 953 \$	5 587 \$	366 \$	6,6 %	

Le montant ajusté du BAI¹⁾ a augmenté de 182 millions de dollars, ou 8,4 %, au troisième trimestre de 2025 comparativement à celui de 2 158 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2024 pour s'établir à 2 340 millions de dollars. L'augmentation tient compte de l'incidence de chaque secteur de la société de la façon suivante :

- l'incidence positive de 6,9 % découlant de la croissance de 7,2 % du montant ajusté du BAI¹⁾ enregistrée par Loblaw attribuable à une amélioration dans le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers. L'accroissement de 6,8 % du montant ajusté du BAI¹⁾ de Loblaw pour le secteur Vente au détail découle d'une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail;
- l'incidence positive de 1,1 % découlant d'une augmentation de 10,1 % du montant ajusté du BAI¹⁾ de Propriétés de Choix attribuable à une hausse des produits locatifs, notamment l'augmentation des paiements tirés des résiliations de baux, et à la diminution des charges générales et administratives;
- l'incidence positive de 0,4 % découlant d'une augmentation de 128,6 % du siège social de GWL attribuable essentiellement à un profit lié à la juste valeur sur d'autres placements.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAI¹⁾ a augmenté de 366 millions de dollars, ou 6,6 %, comparativement à celui de 5 587 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2024 pour s'établir à 5 953 millions de dollars. L'augmentation tient compte de l'incidence de chaque secteur de la société de la façon suivante :

- l'incidence positive de 5,8 % découlant de la croissance de 6,1 % du montant ajusté du BAI¹⁾ enregistrée par Loblaw attribuable à une amélioration dans le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers. L'accroissement de 6,0 % du montant ajusté du BAI¹⁾ pour le secteur Vente au détail de Loblaw découle d'une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail;
- l'incidence positive de 0,7 % découlant d'une hausse de 5,7 % du montant ajusté du BAI¹⁾ de Propriétés de Choix attribuable à une augmentation des produits locatifs, notamment un accroissement des paiements tirés des résiliations de baux, et à la diminution des charges générales et administratives, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence des produits tirés de la vente d'immeubles résidentiels au cours de l'exercice précédent;
- l'incidence positive de 0,1 % découlant d'une augmentation de 25,0 % du siège social de GWL attribuable essentiellement à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des autres placements.

Rapport de gestion

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les 4 oct. 2025			Variation (en \$)	Variation (en %)	40 semaines closes les 4 oct. 2025			Variation (en \$)	Variation (en %)
	5 oct. 2024					5 oct. 2024				
Loblaw	810 \$	903 \$	(93) \$	(10,3) %		2 115 \$	2 272 \$	(157) \$	(6,9) %	
Propriétés de Choix	1	1	—	— %		3	3	—	— %	
Incidence de la consolidation	(119)	(118)	(1)	(0,8) %		(283)	(280)	(3)	(1,1) %	
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	692 \$	786 \$	(94) \$	(12,0) %		1 835 \$	1 995 \$	(160) \$	(8,0) %	
Siège social de GWL	—	1	(1)	(100,0) %		2	3	(1)	(33,3) %	
Chiffres consolidés	692 \$	787 \$	(95) \$	(12,1) %		1 837 \$	1 998 \$	(161) \$	(8,1) %	

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont diminué respectivement de 95 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 161 millions de dollars pour l'exercice à ce jour comparativement à ceux inscrits pour les périodes correspondantes de 2024 pour s'établir respectivement à 692 millions de dollars et à 1 837 millions de dollars. Ce recul découle de la diminution de l'amortissement des immobilisations incorporelles de Loblaw relatif essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties, facteur en partie contrebalancé par une augmentation de l'amortissement enregistrée par Loblaw.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du troisième trimestre de 2025 et de l'exercice à ce jour tiennent compte d'un amortissement respectif de 14 millions de dollars (155 millions de dollars en 2024) et de 139 millions de dollars (384 millions de dollars en 2024) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark Health Group (« Lifemark ») comptabilisé par Loblaw.

CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les 4 oct. 2025			Variation (en \$)	Variation (en %)	40 semaines closes les 4 oct. 2025			Variation (en \$)	Variation (en %)
	5 oct. 2024					5 oct. 2024				
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	418 \$	875 \$	(457) \$	(52,2) %		1 352 \$	1 087 \$	265 \$	24,4 %	
(Déduire) ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(67)	(568)	501	88,2 %		(418)	(235)	(183)	(77,9) %	
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	10	(10)	(100,0) %		—	10	(10)	(100,0) %	
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	351 \$	317 \$	34 \$	10,7 %		934 \$	862 \$	72 \$	8,4 %	

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 418 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en baisse de 457 millions de dollars comparativement aux montants inscrits pour la période correspondante de 2024. La diminution est attribuable à l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 491 millions de dollars présentés dans le tableau ci-dessus, en partie contrebalancée par une hausse de 34 millions de dollars du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾. Les éléments d'ajustement tiennent compte de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 501 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, attribuable à une hausse du cours des parts de Propriétés de Choix ayant donné lieu à une perte liée à la juste valeur de 67 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, comparativement à une perte liée à la juste valeur de 568 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ a augmenté de 34 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 en raison essentiellement de ce qui suit :

- une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme;
- une diminution des produits d'intérêts de Propriétés de Choix et du siège social de GWL;
- une augmentation des charges d'intérêts sur les obligations locatives de Loblaw, déduction faite de l'incidence de la consolidation.

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 1 352 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 265 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2024. L'augmentation reflète l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 193 millions de dollars présentés dans le tableau ci-dessus et une hausse de 72 millions de dollars du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾. Les éléments d'ajustement tiennent compte de l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 183 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la hausse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix en 2025.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ a augmenté de 72 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en raison essentiellement de ce qui suit :

- une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme;
- une augmentation des charges d'intérêts sur les obligations locatives de Loblaw, déduction faite de l'incidence de la consolidation;
- une diminution des produits d'intérêts.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les 4 oct. 2025				40 semaines closes les 4 oct. 2025			
	5 oct. 2024	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2024	Variation (en \$)	Variation (en %)		
Impôt sur le résultat	338 \$	303 \$	35 \$	11,6 %	923 \$	698 \$	225 \$	32,2 %
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ¹⁾	11	(7)	18	257,1 %	39	168	(129)	(76,8) %
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	8	18	(10)	(55,6) %	(27)	(14)	(13)	(92,9) %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	357 \$	314 \$	43 \$	13,7 %	935 \$	852 \$	83 \$	9,7 %
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	27,7 %	40,8 %				32,9 %	30,4 %	
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt ¹⁾	27,2 %	26,0 %				28,2 %	27,4 %	

- i) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui figurent à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 27,7 % au troisième trimestre de 2025, comparativement à 40,8 % pour la période correspondante de 2024. La diminution du taux effectif est principalement attribuable à l'incidence, d'un trimestre à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, en partie contrebalancé par la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au troisième trimestre de 2024 et par une hausse de la charge d'impôt liée à des différences temporaires au titre du placement de la société dans certaines actions de Loblaw compte tenu de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾ s'est établi à 27,2 % au troisième trimestre de 2025, comparativement à 26,0 % pour la période correspondante de 2024. L'augmentation du taux d'impôt effectif est essentiellement attribuable à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au troisième trimestre de 2024, en partie contrebalancée par l'incidence d'autres éléments non déductibles.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 32,9 % pour l'exercice à ce jour, comparativement à 30,4 % pour la période correspondante de 2024. L'augmentation du taux effectif est principalement attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au troisième trimestre de 2024.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾ s'est établi à 28,2 % pour l'exercice à ce jour, comparativement à 27,4 % pour la période correspondante de 2024. L'augmentation du taux effectif est principalement attribuable à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au troisième trimestre de 2024.

Rapport de gestion

1.2 Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT DU SIÈGE SOCIAL DE GWL La société a réalisé les activités de financement suivantes au cours des périodes indiquées ci-dessous. Le tableau qui suit présente l'incidence de ces activités sur la trésorerie :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités – actions rachetées et annulées ⁱ⁾	(231) \$	(289) \$	(702) \$	(779) \$
Participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw ⁱⁱ⁾	203	190	605	562
Remboursement des débentures portant intérêt à 4,12 % et échéant le 17 juin 2024	—	(200)	—	(200)
Émission de débentures portant intérêt à 4,19 % et échéant le 5 septembre 2029	—	250	—	250
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités ci-dessus	(28) \$	(49) \$	(97) \$	(167) \$

- i) Le montant inscrit pour le troisième trimestre de 2025 et l'exercice à ce jour tient compte d'un ajustement en trésorerie net d'un montant respectif de (4) millions de dollars ((5) millions de dollars en 2024) et de 1 million de dollars (2 millions de dollars en 2024) apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- ii) Le montant inscrit pour le troisième trimestre de 2025 et l'exercice à ce jour tient compte d'un ajustement en trésorerie net d'un montant respectif de 8 millions de dollars ((3) millions de dollars en 2024) et de (1) million de dollars ((3) millions de dollars en 2024) apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires vendues aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités – Actions rachetées et annulées Au troisième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour, la société a racheté et annulé respectivement 2,6 millions d'actions ordinaires (4,0 millions d'actions ordinaires en 2024) et 8,3 millions d'actions ordinaires (12,1 millions d'actions ordinaires en 2024) pour une contrepartie totale de 227 millions de dollars (284 millions de dollars en 2024) et de 703 millions de dollars (781 millions de dollars en 2024), respectivement, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au 4 octobre 2025, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 382,3 millions (392,5 millions d'actions ordinaires au 5 octobre 2024).

La société souscrit à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait pas active sur le marché.

Au troisième trimestre de 2025, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a accepté une modification de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société afin de permettre à Witton Investments, Limited (« Witton »), l'actionnaire détenant le contrôle de la société, de participer à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de manière à maintenir sa participation proportionnelle dans la société à environ 59,2 %. Les rachats d'actions ordinaires auprès de Witton seront effectués dans le cadre de la séance de bourse spéciale de la TSX, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Witton. Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sera réduit du nombre d'actions ordinaires rachetées auprès de Witton.

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2025 de la société pour plus de précisions.

Participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw La société participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation. Au troisième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a racheté respectivement 3,5 millions d'actions ordinairesⁱ⁾ (4,5 millions d'actions ordinairesⁱⁱ⁾ en 2024) et 11,8 millions d'actions ordinairesⁱ⁾ (14,5 millions d'actions ordinairesⁱⁱ⁾ en 2024) auprès de la société pour une contrepartie totale de 195 millions de dollars (193 millions de dollars en 2024) et de 606 millions de dollars (565 millions de dollars en 2024), respectivement.

ⁱ⁾ Ajusté rétrospectivement pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une de Loblaw qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025.

Fractionnement d'actions de GWL Au troisième trimestre de 2025, la société a réalisé un fractionnement d'actions à raison de trois pour une, de ses actions ordinaires en circulation. Le fractionnement d'actions a été réalisé sous la forme d'un dividende en actions, dans le cadre duquel les actionnaires ont reçu deux actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire détenue. Le fractionnement d'actions a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025, pour les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 août 2025. Tous les nombres d'actions, montants et nombres relatifs aux attributions fondées sur des actions et montants par action présentés dans le présent document ont été ajustés de façon rétrospective afin de refléter le fractionnement d'actions.

2. Résultats des secteurs d'exploitation à présenter

Le tableau qui suit présente l'analyse des résultats d'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société pour le troisième trimestre de 2025.

2.1 Résultats d'exploitation de Loblaw

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	4 oct. 2025	5 oct. 2024			4 oct. 2025	5 oct. 2024	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	19 395 \$	18 538 \$	857 \$	4,6 %	48 202 \$	46 066 \$	2 136 \$	4,6 %
Résultat d'exploitation	1 374 \$	1 319 \$	55 \$	4,2 %	3 515 \$	3 044 \$	471 \$	15,5 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	2 215 \$	2 067 \$	148 \$	7,2 %	5 642 \$	5 320 \$	322 \$	6,1 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	11,4 %	11,2 %			11,7 %	11,5 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	810 \$	903 \$	(93) \$	(10,3) %	2 115 \$	2 272 \$	(157) \$	(6,9) %

PRODUITS Les produits de Loblaw ont augmenté de 857 millions de dollars, ou 4,6 %, au troisième trimestre de 2025, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024 pour s'établir à 19 395 millions de dollars, en raison d'une hausse du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et des produits tirés du secteur Services financiers. La vente de Wellwise de Shoppers^{MD} (« Wellwise ») a été finalisée au premier trimestre de 2025. Les produits liés à Wellwise se sont établis à néant au troisième trimestre de 2025 (27 millions de dollars en 2024). Compte non tenu de l'incidence des produits liés à Wellwise, les produits se sont accrus de 4,8 %.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 19 082 millions de dollars, en hausse de 823 millions de dollars, ou 4,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024. L'augmentation s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est élevé à 13 588 millions de dollars, en hausse de 622 millions de dollars, ou 4,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024, et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 2,0 % (0,5 % en 2024):
 - l'inflation interne du prix des aliments de Loblaw a été inférieure à l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin de 3,6 % (2,3 % en 2024);
 - l'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie s'est accrue.
- Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 5 494 millions de dollars, en hausse de 201 millions de dollars, ou 3,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024, et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,0 % (2,9 % en 2024):
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 5,9 % (6,3 % en 2024), ce qui est attribuable aux médicaments de spécialité. Le nombre d'ordonnances a augmenté de 2,8 % (2,3 % en 2024). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances a augmenté de 2,8 % (2,3 % en 2024) et la valeur moyenne des ordonnances s'est accrue de 3,7 % (3,5 % en 2024);
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 1,9 % (diminution de 0,5 % en 2024), en raison principalement de la croissance du chiffre d'affaires des produits de beauté et des produits en vente libre, en partie contrebalancée par la décision de retirer des tablettes certaines catégories de produits électroniques à faible marge.
- La superficie du secteur Vente au détail s'est établie à 72,9 millions de pieds carrés, ce qui représente une augmentation nette de 1,4 million de pieds carrés, ou 2,0 %, par rapport à la période correspondante de 2024. Au troisième trimestre de 2025, 27 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 7 les ont fermées.

Rapport de gestion

Les produits tirés du secteur Services financiers ont augmenté de 21 millions de dollars, ou 5,5 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024 pour s'établir à 403 millions de dollars, en raison essentiellement de la hausse des produits d'intérêts, de l'augmentation des produits des commissions d'assurance et de la hausse du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques La Boutique Mobile^{MC}.

Pour l'exercice à ce jour, les produits de Loblaw se sont établis à 48 202 millions de dollars, en hausse de 2 136 millions de dollars, ou 4,6 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024, en raison d'une hausse du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et des produits tirés du secteur Services financiers. Pour l'exercice à ce jour, les produits liés à Wellwise se sont établis à 21 millions de dollars (68 millions de dollars en 2024). Compte non tenu de l'incidence des produits liés à Wellwise, les produits se sont accrus de 4,7 %.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 47 308 millions de dollars, en hausse de 2 101 millions de dollars, ou 4,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 33 588 millions de dollars, en hausse de 1 560 millions de dollars, ou 4,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 2,5 % (1,3 % en 2024). Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est élevé à 13 720 millions de dollars, en hausse de 541 millions de dollars, ou 4,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail s'est accru de 4,0 % (2,8 % en 2024), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 6,1 % (6,3 % en 2024) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a été en hausse de 1,6 % (recul de 0,7 % en 2024).

Pour l'exercice à ce jour, les produits tirés du secteur Services financiers ont augmenté de 43 millions de dollars, ou 3,9 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024 pour s'établir à 1 153 millions de dollars. L'augmentation découle surtout de la hausse du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*, de l'augmentation des produits de commissions d'assurance et de la hausse des commissions d'interchange.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION Le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 55 millions de dollars, ou 4,2 %, au troisième trimestre de 2025, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024 pour s'établir à 1 374 millions de dollars. L'augmentation est attribuable à une amélioration de 100 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à une incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 45 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 100 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - une amélioration du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers.
- l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 45 millions de dollars est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 155 millions de dollars du recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC comptabilisé à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 30 millions de dollars de la cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle; facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 141 millions de dollars de la diminution de l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation de Loblaw s'est établi à 3 515 millions de dollars, en hausse de 471 millions de dollars, ou 15,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024. La hausse découle de l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement de 237 millions de dollars et d'une amélioration de 234 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement de 237 millions de dollars s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 245 millions de dollars de la diminution de l'amortissement des immobilisations incorporelles relativement essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties;
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 164 millions de dollars de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif comptabilisées à l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable de 13 millions de dollars du profit sur la vente d'immeubles non exploités;
 - l'incidence favorable de 5 millions de dollars du profit lié à la vente de Wellwise; facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de 155 millions de dollars du recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC comptabilisé à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 30 millions de dollars de la cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle;
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 5 millions de dollars des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.
- l'amélioration de 234 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw a augmenté de 148 millions de dollars, ou 7,2 %, au troisième trimestre de 2025 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024, pour s'établir à 2 215 millions de dollars, en raison d'une hausse de 134 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et d'une augmentation de 14 millions de dollars au sein du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a augmenté de 134 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024, en raison d'une hausse de 298 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation de 164 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est élevée à 31,1 % et a augmenté de 20 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2024, en raison essentiellement des améliorations au chapitre des pertes liées aux stocks.
- Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail se sont établis à 20,0 %, inchangés comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024, du fait principalement du levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires, contrebalancé par les coûts supplémentaires liés à l'ouverture de nouveaux magasins et à l'installation de distribution automatisée, ainsi que par l'incidence, d'un exercice à l'autre, de certaines activités immobilières.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a augmenté de 14 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024, en raison surtout de l'accroissement des produits dont il est question ci-dessus et de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues. La hausse a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges liées à l'acquisition de clients attribuable aux avantages continus associés au renouvellement d'un accord à long terme avec Mastercard International Incorporated à l'exercice précédent.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw s'est établi à 5 642 millions de dollars, en hausse de 322 millions de dollars, ou 6,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024, en raison d'une hausse de 303 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et d'une augmentation de 19 millions de dollars au sein du secteur Services financiers.

Rapport de gestion

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a augmenté de 303 millions de dollars par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2024, en raison d'une hausse de 692 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, qui a été en partie contrebalancée par une augmentation de 389 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est élevée à 31,5 % et a augmenté de 10 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2024, en raison principalement des améliorations au chapitre des pertes liées aux stocks, en partie contrebalancées par des variations dans la composition du chiffre d'affaires des catégories des pharmacies au détail.
- Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail se sont établis à 20,1 %, soit une baisse favorable de 10 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024, du fait principalement du levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires et de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de certaines activités immobilières, facteurs en partie contrebalancés par les coûts supplémentaires liés à l'ouverture de nouveaux magasins et à l'installation de distribution automatisée.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a augmenté de 19 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024, en raison surtout de l'augmentation des produits dont il est question ci-dessus, ainsi que de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues et de la baisse des radiations liées aux cartes de crédit, ce qui a été partiellement contrebalancé par l'augmentation des charges liées à l'acquisition de clients et des coûts d'exploitation attribuable aux avantages continus associés au renouvellement d'un accord à long terme avec Mastercard International Incorporated à l'exercice précédent et par la hausse des coûts liés au programme de fidélisation.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw se sont élevés à 810 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en baisse de 93 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024. La baisse s'explique principalement par l'incidence de la diminution de l'amortissement relatif à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties, en partie contrebalancée par une augmentation de l'amortissement des actifs loués, et une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liée à l'ouverture de nouveaux magasins et aux conversions de magasins de détail.

Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw se sont établis à 2 115 millions de dollars, en baisse de 157 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024. Le recul découle essentiellement de l'incidence de la diminution de l'amortissement relatif à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties, d'une diminution de l'amortissement des actifs liés aux technologies de l'information (« TI ») et de l'incidence, à l'exercice précédent, de l'amortissement accéléré attribuable à l'optimisation du réseau. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une augmentation de l'amortissement des actifs loués, ainsi que par une hausse de l'amortissement des immobilisations corporelles liée à l'ouverture de nouveaux magasins et aux conversions de magasins de détail.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au troisième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement respectif de 14 millions de dollars (155 millions de dollars en 2024) et de 139 millions de dollars (384 millions de dollars en 2024) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

CONSOLIDATION DES FRANCHISES Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. Les participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw représentent la quote-part des bénéfices revenant aux franchisés du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw s'est établi à 16 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et à 78 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, ce qui représente respectivement une diminution de 24 millions de dollars, ou 60,0 %, et une diminution de 27 millions de dollars, ou 25,7 %, comparativement à celui inscrit pour les périodes correspondantes de 2024. La diminution des participations ne donnant pas le contrôle enregistrée au troisième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour découle surtout d'une baisse du bénéfice des franchisés après le partage des profits.

2.2 Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les 4 oct. 2025		Variation (en \$)	Variation (en %)	40 semaines closes les 4 oct. 2025		Variation (en \$)	Variation (en %)
	5 oct. 2024				5 oct. 2024			
Produits	362 \$	340 \$	22 \$	6,5 %	1 060 \$	1 025 \$	35 \$	3,4 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	73 \$	1 039 \$	(966) \$	(93,0) %	949 \$	863 \$	86 \$	10,0 %
Bénéfice net (perte nette)	242 \$	(663) \$	905 \$	136,5 %	(8) \$	(7) \$	(1) \$	(14,3) %
Fonds provenant des activités d'exploitation ¹⁾	201 \$	187 \$	14 \$	7,5 %	584 \$	559 \$	25 \$	4,5 %

PRODUITS Les produits de Propriétés de Choix se sont établis à 362 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en hausse de 22 millions de dollars, ou 6,5 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024, et ils tiennent compte de produits de 213 millions de dollars (196 millions de dollars en 2024) provenant des locataires de Loblaw. L'augmentation des produits enregistrée au troisième trimestre de 2025 est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- les taux de location plus élevés, principalement en ce qui concerne les portefeuilles d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels;
- l'apport des acquisitions, déduction faite des cessions, et des aménagements achevés;
- l'augmentation des paiements tirés des résiliations de baux.

Les produits se sont établis à 1 060 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 35 millions de dollars, ou 3,4 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024, et ils tiennent compte des produits d'un montant de 613 millions de dollars (586 millions de dollars en 2024) provenant des locataires de Loblaw. Pour les trois premiers trimestres de 2024, les produits tenaient compte d'un montant de 11 millions de dollars provenant de la vente d'immeubles résidentiels. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la vente d'immeubles résidentiels à l'exercice précédent, les produits ont augmenté de 46 millions de dollars, ou 4,5 %, pour l'exercice à ce jour comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024, en raison essentiellement de ce qui suit :

- les taux de location plus élevés principalement en ce qui concerne les portefeuilles d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels;
- l'apport des acquisitions, déduction faite des cessions, et des aménagements achevés;
- l'augmentation des paiements tirés des résiliations de baux.

CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières de Propriétés de Choix se sont établies à 73 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, comparativement à 1 039 millions de dollars pour la période correspondante de 2024. La variation de 966 millions de dollars découle essentiellement de ce qui suit :

- la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 974 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») attribuable à la variation du cours des parts; facteur en partie contrebalancé par :
- la diminution des produits d'intérêts gagnés sur la trésorerie excédentaire;
- l'augmentation des charges d'intérêts attribuable aux nouvelles émissions de titres de créance au cours des 12 derniers mois portant intérêt à des taux plus élevés que ceux des titres de créance arrivant à échéance.

Pour l'exercice à ce jour, Propriétés de Choix a inscrit des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 949 millions de dollars, comparativement à 863 millions de dollars pour la période correspondante de 2024. La variation de 86 millions de dollars découle essentiellement de ce qui suit :

- la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 67 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des parts échangeables attribuable à la variation du cours des parts;
- la diminution des produits d'intérêts gagnés sur la trésorerie excédentaire;
- l'augmentation des charges d'intérêts attribuable aux nouvelles émissions de titres de créance au cours des 12 derniers mois portant intérêt à des taux plus élevés que ceux des titres de créance arrivant à échéance.

Rapport de gestion

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) Propriétés de Choix a comptabilisé un bénéfice net de 242 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en comparaison d'une perte nette de 663 millions de dollars pour la période correspondante de 2024. Cette variation favorable de 905 millions de dollars est essentiellement attribuable à ce qui suit :

- la diminution des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessus;
 - une hausse des produits locatifs, comme il est décrit ci-dessus;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 69 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence;
 - la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 16 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers, en raison de la variation du cours des parts d'Allied.

Propriétés de Choix a comptabilisé une perte nette de 8 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, comparativement à 7 millions de dollars pour la période correspondante de 2024. Cette variation défavorable de 1 million de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessus;
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 39 millions de dollars de la reprise, à l'exercice précédent, d'une provision liée à une transaction qui a été jugée comme n'étant plus requise;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 41 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence;
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 42 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers, en raison de la variation du cours des parts d'Allied;
 - une hausse des produits locatifs, comme il est décrit ci-dessus.

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION¹⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 201 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en hausse de 14 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024, ce qui s'explique essentiellement par une augmentation des produits locatifs, notamment une augmentation des paiements tirés des résiliations de baux, et par une baisse des charges générales et administratives, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents au cours de l'exercice précédent. La hausse a été en partie contrebalancée par une diminution des produits d'intérêts et par une augmentation des charges d'intérêts.

Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 584 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 25 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024, ce qui s'explique essentiellement par une augmentation des produits locatifs, notamment une augmentation des paiements tirés des résiliations de baux, et par une baisse des charges générales et administratives, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents au cours de l'exercice précédent. Cette hausse a été en partie contrebalancée par une diminution des produits d'intérêts et par une augmentation des charges d'intérêts.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À PROPRIÉTÉS DE CHOIX

Transactions entre parties liées

Transaction avec Wittington Au premier trimestre de 2025, la contrepartie en trésorerie de 7 millions de dollars au titre de la cession d'un immeuble de commerce de détail inclus dans les actifs détenus en vue de la vente et la contrepartie en trésorerie de 18 millions de dollars au titre de la cession d'un immeuble de commerce de détail détenu dans une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, tous deux situés à Aurora, en Ontario, incluaient des frais payés par Wittington s'élevant respectivement à 1 million de dollars et à 1 million de dollars.

Transaction avec une autre partie liée Au premier trimestre de 2025, un prêt hypothécaire précédemment consenti à une entité dans laquelle Propriétés de Choix détient une participation et les intérêts courus y afférents, d'un montant total de 114 millions de dollars, ont été remboursés.

Événements postérieurs à la date de clôture

Après la clôture du troisième trimestre de 2025, Propriétés de Choix a cédé plusieurs immeubles de commerce de détail pour un produit net total de 77 millions de dollars.

Après la clôture du troisième trimestre de 2025, Propriétés de Choix a cédé sa participation dans un immeuble de commerce de détail situé à Edmonton, en Alberta, qui était détenu dans une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Le produit de la vente, d'un montant de 23 millions de dollars, a été versé à Propriétés de Choix.

3. Situation de trésorerie et sources de financement

3.1 Flux de trésorerie

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les 4 oct. 2025	5 oct. 2024	Variation (en \$)	40 semaines closes les 4 oct. 2025	5 oct. 2024	Variation (en \$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 174 \$	2 420 \$	(1 246) \$	2 048 \$	2 451 \$	(403) \$
Entrées (sorties) nettes liées aux :						
Activités d'exploitation	1 850 \$	2 116 \$	(266) \$	3 956 \$	4 376 \$	(420) \$
Activités d'investissement	(381)	(451)	70	(1 560)	(1 451)	(109)
Activités de financement	(1 100)	(2 456)	1 356	(2 895)	(3 752)	857
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2	(1)	3	(4)	4	(8)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	371 \$	(792) \$	1 163 \$	(503) \$	(823) \$	320 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 545 \$	1 628 \$	(83) \$	1 545 \$	1 628 \$	(83) \$

ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION Au troisième trimestre de 2025, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 850 millions de dollars, en baisse de 266 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2024. Cette diminution pour le troisième trimestre de 2025 découle principalement d'une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et d'une hausse des créances sur cartes de crédit, facteurs en partie contrebalancés par une diminution des autres créances à long terme.

Pour l'exercice à ce jour en 2025, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 3 956 millions de dollars, en baisse de 420 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2024. Cette diminution découle essentiellement de paiements liés à des provisions et d'une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, facteurs en partie contrebalancés par un accroissement du bénéfice en trésorerie, par la baisse de l'impôt sur le résultat payé et par une diminution des autres créances à long terme.

SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT Au troisième trimestre de 2025, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 381 millions de dollars, en baisse de 70 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2024. Cette diminution s'explique essentiellement par une hausse des cessions de placements à court terme et par une diminution des dépôts de garantie, facteurs en partie contrebalancés par une diminution du produit de la cession d'actifs.

Pour l'exercice à ce jour en 2025, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 1 560 millions de dollars, en hausse de 109 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2024. Cette augmentation s'explique essentiellement par une hausse des achats de placements à court terme et par une diminution du produit de la cession d'actifs, facteurs en partie contrebalancés par une augmentation des remboursements sur les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir et par une baisse des dépenses d'investissement.

Rapport de gestion

Le tableau suivant résume les dépenses d'investissement de la société pour chaque secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les		Variation (en \$)	40 semaines closes les		Variation (en \$)
	4 oct. 2025	5 oct. 2024		4 oct. 2025	5 oct. 2024	
Loblaw	685 \$	690 \$	(5) \$	1 340 \$	1 572 \$	(232) \$
Propriétés de Choix	50	129	(79)	471	251	220
Incidence de la consolidation	—	(86)	86	(201)	(144)	(57)
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	735 \$	733 \$	2 \$	1 610 \$	1 679 \$	(69) \$
Siège social de GWL	—	—	—	—	—	—
Total des dépenses d'investissement ⁱ⁾	735 \$	733 \$	2 \$	1 610 \$	1 679 \$	(69) \$

- i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 1100 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en baisse de 1 356 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2024. Cette diminution est principalement attribuable à la hausse des émissions nettes de titres de créance à long terme et à une augmentation des dépôts à vue de clients.

Pour l'exercice à ce jour en 2025, les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 2 895 millions de dollars, en baisse de 857 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2024. Cette diminution est principalement attribuable à la hausse des émissions nettes de titres de créance à long terme et à une augmentation des dépôts à vue de clients, facteurs en partie contrebalancés par le rachat de la totalité des actions privilégiées, série B, de Loblaw émises et en circulation, par la hausse de la dette bancaire au cours de l'exercice précédent et par le calendrier de paiement des dividendes du quatrième trimestre de 2024 de Loblaw.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES^{j)}

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	16 semaines closes les		Variation (en \$)	40 semaines closes les		Variation (en \$)
	4 oct. 2025	5 oct. 2024		4 oct. 2025	5 oct. 2024	
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 850 \$	2 116 \$	(266) \$	3 956 \$	4 376 \$	(420) \$
Moins : Dépenses d'investissement ⁱ⁾	735	733	2	1 610	1 679	(69)
Intérêts payés	297	300	(3)	762	750	12
Paiements au titre de la location, montant net	320	300	20	793	747	46
Flux de trésorerie disponibles ^{j)}	498 \$	783 \$	(285) \$	791 \$	1 200 \$	(409) \$

- i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

Au troisième trimestre de 2025, les flux de trésorerie disponibles^{j)} se sont établis à 498 millions de dollars, en baisse de 285 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024. Cette diminution s'explique essentiellement par une variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'un exercice à l'autre et par une hausse des créances sur cartes de crédit, facteurs en partie contrebalancés par une diminution des autres créances à long terme.

Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles^{j)} se sont établis à 791 millions de dollars, en baisse de 409 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024. Cette diminution découle essentiellement de paiements liés à des provisions et d'une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement du bénéfice en trésorerie, par la diminution de l'impôt sur le résultat payé et par une diminution des autres créances à long terme.

3.2 Situation de trésorerie

La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur sa facilité de crédit engagée lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

Loblaw s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La Banque PC prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de Fiducie cartes de crédit Eagle (« Eagle ») et de certificats de placement garanti.

Propriétés de Choix entend financer ses activités courantes et sa croissance future principalement au moyen de la trésorerie existante, des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, du financement à court terme par le truchement de la facilité de crédit engagée, de l'émission de débentures non garanties et de titres de capitaux propres (y compris les parts échangeables) (sous réserve de la conjoncture du marché) et d'emprunts hypothécaires garantis. Étant donné l'accès raisonnable aux marchés financiers dont elle dispose, Propriétés de Choix n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations financières à court terme et à long terme, y compris ses engagements en matière de dépenses d'investissement.

Voir la rubrique 3.1, « Flux de trésorerie », du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

TOTAL DE LA DETTE Le tableau qui suit présente le total de la dette :

(en millions de dollars)	4 oct. 2025					Aux					31 déc. 2024					
	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la conciliation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la conciliation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la conciliation	Siège social de GWL	Total	
Dette bancaire	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	167	\$	— \$	— \$	167	\$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Dépôts à vue de clients	847	—	—	—	847	187	—	—	—	187	353	—	—	—	—	353
Dette à court terme	550	—	—	—	550	600	—	—	—	600	800	—	—	—	—	800
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	545	96	—	—	641	686	446	—	—	1132	631	682	—	—	—	1 313
Dette à long terme ⁱ⁾	8 374	6 768	(55)	498	15 585	7 297	6 197	2	498	13 994	7 570	6 003	—	498	14 071	
Certains autres passifs ⁱⁱ⁾	306	—	506	—	812	294	—	515	—	809	294	—	512	—	—	806
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	10 622 \$ 6 864 \$ 451 \$ 498 \$ 18 435 \$					9 231	\$	6 643	\$	517	\$	498	\$	16 889	\$	9 648 \$ 6 685 \$ 512 \$ 498 \$ 17 343 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 577	—	(574)	1	1 004	1 501	—	(586)	—	915	1 648	—	(603)	—	—	1 045
Obligations locatives	8 878	1	(3 595)	—	5 284	8 500	1	(3 412)	2	5 091	8 535	1	(3 561)	2	—	4 977
Total de la dette, compte tenu des obligations locatives	21 077 \$ 6 865 \$ (3 718) \$ 499 \$ 24 723 \$					19 232	\$	6 644	\$	(3 481)	\$	500	\$	22 895	\$	19 831 \$ 6 686 \$ (3 652) \$ 500 \$ 23 365 \$

- i) Au deuxième trimestre de 2025, les dates d'échéance des facilités de crédit ont été repoussées comme suit : du 14 décembre 2026 au 27 mars 2028 pour GWL, du 15 juillet 2027 au 27 mars 2030 pour Loblaw et du 13 juin 2029 au 21 mai 2030 pour Propriétés de Choix. Toutes les autres modalités demeurent essentiellement les mêmes.
- ii) Au 4 octobre 2025, le poste « Certains autres passifs » inclut des passifs financiers de 699 millions de dollars liés à la cession-bail d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels (706 millions de dollars au 5 octobre 2024 et 704 millions de dollars au 31 décembre 2024).

Rapport de gestion

La direction vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux d'un profil d'entreprise doté de notations élevées. Le siège social de GWL détient un montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme et, par conséquent, il surveille ses niveaux d'endettement sur la base du montant net de sa dette. Le siège social de GWL a une dette totale, compte tenu des obligations locatives, de 499 millions de dollars (500 millions de dollars au 5 octobre 2024 et 500 millions de dollars au 31 décembre 2024) ainsi qu'une trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 140 millions de dollars (468 millions de dollars au 5 octobre 2024 et 523 millions de dollars au 31 décembre 2024), donnant lieu à une dette (situation de trésorerie) nette de 359 millions de dollars (32 millions de dollars au 5 octobre 2024 et (23) millions de dollars au 31 décembre 2024).

La direction de Loblaw se concentre sur la gestion de sa structure du capital pour chacun de ses secteurs d'exploitation, de manière à s'assurer que leur structure du capital convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités.

- Loblaw vise à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. Loblaw suit de près le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement. Le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle de Loblaw au 4 octobre 2025 est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit au 5 octobre 2024. Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail¹⁾ sur une base annuelle de Loblaw au 4 octobre 2025 est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit au 31 décembre 2024.
- Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Au deuxième trimestre de 2025, la capacité totale des fiducies de financement indépendantes est passée de 700 millions de dollars à 1 milliard de dollars et la date d'échéance des fiducies a été repoussée du 29 mai 2027 au 27 mars 2028, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

Propriétés de Choix vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié.

CLAUSES RESTRICTIVES ET EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du troisième trimestre de 2025 et les ont respectées tout au long du trimestre. La Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires applicables à la clôture du troisième trimestre de 2025 et les a respectées tout au long du trimestre.

3.3 Composantes de la dette totale

Se reporter à la note 10, « Dette à long terme », des états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2025 de la société pour plus de précisions sur les composantes de la dette totale.

3.4 Situation financière

	4 oct. 2025	Aux 5 oct. 2024	Aux 31 déc. 2024
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾	34,0 %	27,0 %	28,3 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ¹⁾	14,7 %	14,1 %	14,5 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle¹⁾ a augmenté à la clôture du troisième trimestre de 2025 comparativement au montant inscrit à la clôture du troisième trimestre de 2024 et de l'exercice 2024, en raison essentiellement d'une diminution des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ et d'une amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société.

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle¹⁾ a augmenté à la clôture du troisième trimestre de 2025 comparativement au montant inscrit à la clôture du troisième trimestre de 2024 et à la clôture de l'exercice 2024, en raison principalement d'une amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société, laquelle a été en partie contrebalancée par une hausse du capital moyen¹⁾.

3.5 Notations

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de GWL :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Positive	BBB+	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Positive	BBB	s. o.
Actions privilégiées	Pfd-3	Positive	P-2 (faible)	s. o.

Au deuxième trimestre de 2025, Morningstar DBRS (« DBRS ») a confirmé les notations de GWL et modifié la tendance, qui est passée de stable à positive et Standard and Poor's Global Ratings (« S&P ») a confirmé les notations et les perspectives de GWL.

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de Loblaw :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élévé)	Positive	BBB+	Stable
Billets à moyen terme	BBB (élévé)	Positive	BBB+	s. o.

Au deuxième trimestre de 2025, DBRS a confirmé les notations de Loblaw et modifié la tendance, qui est passée de stable à positive et S&P a confirmé les notations et les perspectives de Loblaw.

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de Propriétés de Choix :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élévé)	Positive	BBB+	Stable
Débentures de premier rang non garanties	BBB (élévé)	Positive	BBB+	s. o.

Au deuxième trimestre de 2025, DBRS a confirmé les notations de Propriétés de Choix et modifié la tendance, qui est passée de stable à positive et S&P a confirmé les notations et les perspectives de Propriétés de Choix.

Rapport de gestion

3.6 Dividendes et rachats d'actions

DIVIDENDES Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Dividendes déclarés par action ¹⁾ :				
Ordinaire ²⁾	0,297933 \$	0,273333 \$	0,869199 \$	0,784333 \$
Privilégiée :				
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$	1,0875 \$	1,0875 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$	0,9750 \$	0,9750 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$	0,9750 \$	0,9750 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$	0,890625 \$	0,890625 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au troisième trimestre de 2025 étaient payables le 1^{er} octobre 2025. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au troisième trimestre de 2025 étaient payables le 15 septembre 2025.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes trimestriels de la société qui ont été déclarés après la clôture du troisième trimestre de 2025 :

(en dollars)	
Dividendes déclarés par action ^{j)} : – Ordinaire	0,297933 \$
– Privilégiée :	
Série I	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au quatrième trimestre de 2025 sont payables le 1^{er} janvier 2026. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au quatrième trimestre de 2025 sont payables le 15 décembre 2025.

RACHATS D'OPTIONS Au troisième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour, la société a racheté et annulé respectivement 2,6 millions d'actions ordinaires (4,0 millions d'actions ordinaires en 2024) et 8,3 millions d'actions ordinaires (12,1 millions d'actions ordinaires en 2024) pour une contrepartie totale respective de 227 millions de dollars (284 millions de dollars en 2024) et de 703 millions de dollars (781 millions de dollars en 2024), dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 4 octobre 2025, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 382,3 millions (392,5 millions d'actions ordinaires au 5 octobre 2024).

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2025 de la société pour plus de précisions sur le capital social de la société.

3.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au troisième trimestre de 2025. Voir la rubrique 3.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2024 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

4. Résultats d'exploitation trimestriels

La clôture de l'exercice de la société est le 31 décembre. Les activités sont présentées selon un exercice qui se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. Les exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023 comptaient chacun 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice, comme 2025, compte 53 semaines, le quatrième trimestre compte 13 semaines.

Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières trimestrielles consolidées pour chacun des huit derniers trimestres.

PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2025 (16 semaines)	2024 (16 semaines)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)
Produits	19 548 \$	18 685 \$	14 823 \$	14 091 \$	14 285 \$	13 735 \$	15 097 \$	14 700 \$
Résultat d'exploitation	1 638 \$	1 618 \$	1 440 \$	795 \$	1 077 \$	971 \$	992 \$	1 076 \$
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	2 340 \$	2 158 \$	1 923 \$	1 806 \$	1 690 \$	1 623 \$	1 814 \$	1 694 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	692 \$	787 \$	518 \$	598 \$	627 \$	613 \$	613 \$	602 \$
Bénéfice net	882 \$	440 \$	648 \$	667 \$	350 \$	492 \$	897 \$	247 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	491 \$	29 \$	268 \$	410 \$	93 \$	246 \$	674 \$	(28) \$
Loblaw ⁱ⁾	419 \$	409 \$	377 \$	241 \$	265 \$	243 \$	245 \$	285 \$
Propriétés de Choix	242	(663)	(154)	514	(96)	142	792	(445)
Incidence de la consolidation	(157)	291	61	(154)	3	(64)	(356)	142
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	504 \$	37 \$	284 \$	601 \$	172 \$	321 \$	681 \$	(18) \$
Siège social de GWL	(27)	(22)	(26)	(201)	(89)	(85)	(17)	(20)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	477 \$	15 \$	258 \$	400 \$	83 \$	236 \$	664 \$	(38) \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire ²⁾ (en dollars) – de base	1,24 \$	0,04 \$	0,67 \$	1,00 \$	0,21 \$	0,59 \$	1,70 \$	(0,09) \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire ²⁾ (en dollars) – dilué(e)	1,23 \$	0,03 \$	0,65 \$	0,99 \$	0,21 \$	0,58 \$	1,68 \$	(0,10) \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ^{1), 2)} (en dollars)	1,37 \$	1,19 \$	1,02 \$	0,98 \$	0,86 \$	0,77 \$	1,05 \$	0,84 \$

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Rapport de gestion

PRODUITS Au cours des huit derniers trimestres, chaque secteur d'exploitation à présenter de la société a influé sur les produits consolidés de la façon suivante :

- Les produits de Loblaw ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :
 - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
 - le calendrier des jours fériés;
 - l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
 - les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 1,7 million de pieds carrés pour s'établir à 72,9 millions de pieds carrés.
- Les produits de Propriétés de Choix reflètent l'incidence de ce qui suit :
 - les taux de location plus élevés en ce qui concerne le portefeuille d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels;
 - l'apport des acquisitions, déduction faite des cessions, et des transferts d'aménagement;
 - les recouvrements de dépenses d'investissement et d'exploitation plus élevés;
 - les paiements tirés des résiliations de baux;
 - la vente d'immeubles résidentiels.

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ ET BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DILUÉ(E) PAR ACTION ORDINAIRE Le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société ainsi que par certains éléments d'ajustement, comme il est décrit à la rubrique 8.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – Principal rapprochement comparatif », du présent rapport de gestion.

Au cours des huit derniers trimestres, la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société rend compte de ce qui suit :

- la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw est attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
 - le calendrier des jours fériés;
 - les économies de coûts découlant de l'efficience sur le plan de l'exploitation et les bénéfices associés aux initiatives stratégiques.
- la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix est attribuable à ce qui suit :
 - les variations des produits, comme il est décrit ci-dessus;
 - l'incidence des acquisitions et des cessions d'immeubles de placement et des transferts d'aménagement;
 - les variations des charges générales et administratives.
- l'effet, d'un exercice à l'autre, des variations de l'incidence de la consolidation. Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour une analyse de l'incidence de la consolidation;
- l'incidence, d'un exercice à l'autre, des variations enregistrées par le siège social de GWL, en raison de ce qui suit :
 - les fluctuations de l'ajustement de la juste valeur des autres placements.
- le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire tient compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation.

5. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. Les projections quant à l'application de l'évaluation de l'efficacité à des périodes ultérieures présentent le risque que le contrôle puisse devenir inadéquat du fait de l'évolution possible des conditions existantes ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

CHANGEMENTS APPORTÉS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au troisième trimestre de 2025 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

6. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2024 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2024 ainsi que la notice annuelle 2024 de la société peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.ca. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

Rapport de gestion

7. Perspectives³⁾

La société prévoit encore que le montant ajusté du bénéfice net¹⁾ augmentera, grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation, et prévoit utiliser la trésorerie excédentaire pour racheter des actions.

Loblaw Loblaw continuera de viser l'excellence en matière de vente au détail tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance, dans le but d'enregistrer des résultats opérationnels et financiers stables en 2025. Les secteurs d'activité de Loblaw demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins courants des Canadiens.

En 2025, les résultats de Loblaw refléteront l'incidence de la 53^e semaine, ce qui devrait se traduire par une augmentation du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire¹⁾ d'environ 2 %. Sur une base comparative annuelle, en excluant l'incidence de la 53^e semaine, Loblaw continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- les investissements dans son réseau de magasins et ses centres de distribution se poursuivent grâce à des investissements d'un montant net de 1,9 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,2 milliards de dollars, déduction faite d'un produit tiré des cessions d'immeubles d'environ 300 millions de dollars;
- le remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Compte tenu de sa performance opérationnelle et financière depuis le début de l'exercice ainsi que de la tendance constatée au terme du troisième trimestre, Loblaw prévoit désormais une légère hausse de la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire¹⁾ pour l'ensemble de l'exercice, qui passerait du haut de la fourchette à un chiffre au bas de la fourchette à deux chiffres, en excluant l'incidence de la 53^e semaine.

Propriétés de Choix Les priorités de Propriétés de Choix consistent à préserver le capital, à générer des flux de trésorerie stables et croissants, et à accroître la valeur liquidative. Son portefeuille de grande qualité est principalement loué à des détaillants de produits de première nécessité ainsi qu'à des fournisseurs de logistique, qui sont moins sensibles à la volatilité économique et qui assurent donc la stabilité de l'ensemble de son portefeuille. Propriétés de Choix continuera de faire progresser son programme d'aménagement, en mettant l'accent sur les projets d'aménagement à vocation commerciale, ce qui lui permet l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité à son portefeuille à un coût raisonnable et d'accroître la valeur liquidative au fil du temps.

Propriétés de Choix est convaincue que ses activités demeureront favorisées par son modèle d'affaires, la stabilité de ses locataires, son solide bilan et sa gestion financière disciplinée. Soutenue par la solidité de sa performance financière et opérationnelle depuis le début de l'exercice, Propriétés de Choix a rehaussé ses prévisions de FPAE¹⁾ par part après dilution⁴⁾ pour 2025. En 2025, Propriétés de Choix cible désormais :

- des taux d'occupation stables dans l'ensemble du portefeuille, donnant lieu à une croissance, d'un exercice à l'autre, d'environ 2 % à 3 % du REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie⁴⁾;
- des FPAE¹⁾ annuels par part après dilution⁴⁾ de 1,06 \$ à 1,07 \$, soit une croissance d'environ 3 % à 4 % d'un exercice à l'autre;
- des paramètres de levier financier élevés, visant un ratio du montant ajusté de la dette sur le montant ajusté du BAIIAJV⁴⁾ inférieur à 7,5x.

8. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La société a recours à des mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers dans le présent document, notamment les suivants : le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire, l'incidence de la consolidation, le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle, le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle, les flux de trésorerie disponibles du siège social de GWL, les flux de trésorerie disponibles, et, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté du bénéfice avant impôt, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif. La société estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

De plus, certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de Loblaw et de Propriétés de Choix sont incluses dans le présent document. Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter aux documents déposés par Loblaw et Propriétés de Choix qui sont disponibles à www.sedarplus.ca, à www.loblaw.ca ou à www.choicereit.ca, respectivement.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Rapport de gestion

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'a aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les									
	4 oct. 2025					5 oct. 2024				
	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					491 \$					29 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					391					411
Impôt sur le résultat					338					303
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					418					875
Résultat d'exploitation	1 374 \$	315 \$	(53) \$	2 \$	1 638 \$	1 319 \$	376 \$	(69) \$	(8) \$	1 618 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	30 \$	— \$	— \$	— \$	30 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(13)	34	—	21	—	(82)	48	—	(34)
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	14	—	—	—	14	155	—	—	—	155
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	2	—	—	—	2	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	(42)	—	—	(42)	—	(58)	—	—	(58)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(1)	—	—	—	(1)	—	—	—	—	—
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	—	—	(155)	—	—	—	(155)
Éléments d'ajustement	45 \$	(55) \$	34 \$	— \$	24 \$	— \$	(140) \$	48 \$	— \$	(92) \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 419 \$	260 \$	(19) \$	2 \$	1 662 \$	1 319 \$	236 \$	(21) \$	(8) \$	1 526 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	796	1	(119)	—	678	748	1	(118)	1	632
Montant ajusté du BAIIA	2 215 \$	261 \$	(138) \$	2 \$	2 340 \$	2 067 \$	237 \$	(139) \$	(7) \$	2 158 \$

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

(en millions de dollars)	40 semaines closes les									
	4 oct. 2025					5 oct. 2024				
	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					852 \$					685 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					1 028					914
Impôt sur le résultat					923					698
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					1 352					1 087
Résultat d'exploitation	3 515 \$	941 \$	(284) \$	(17) \$	4 155 \$	3 044 \$	856 \$	(237) \$	(279) \$	3 384 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	30 \$	— \$	— \$	— \$	30 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(143)	134	—	(9)	—	(102)	86	—	(16)
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	139	—	—	—	139	384	—	—	—	384
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(13)	—	—	—	(13)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	(42)	—	—	(42)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des dérivés	—	—	—	—	—	(5)	—	—	—	(5)
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	—	—	(155)	—	—	—	(155)
Vente de Wellwise	(5)	—	—	—	(5)	—	—	—	—	—
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	—	—	164	—	—	256	420
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	—	—	—	—	—	(39)	—	—	(39)
Éléments d'ajustement	151 \$	(185) \$	134 \$	— \$	100 \$	388 \$	(141) \$	86 \$	256 \$	589 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	3 666 \$	756 \$	(150) \$	(17) \$	4 255 \$	3 432 \$	715 \$	(151) \$	(23) \$	3 973 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	1 976	3	(283)	2	1 698	1 888	3	(280)	3	1 614
Montant ajusté du BAIIA	5 642 \$	759 \$	(433) \$	(15) \$	5 953 \$	5 320 \$	718 \$	(431) \$	(20) \$	5 587 \$

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Rapport de gestion

Les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté du BAIIA de 2025 et de 2024 :

Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle Au troisième trimestre de 2025, Loblaw a conclu avec Specsavers Canada Inc. (« Specsavers ») une entente visant l'ouverture de magasins Specsavers dans certains magasins d'alimentation de Loblaw au Canada, qui causera la cessation des activités d'optique de Theodore & Pringle. En conséquence, Loblaw a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, des charges de 30 millions de dollars liées principalement à la réduction de la valeur du matériel optique, à la main-d'œuvre et à d'autres coûts de fermeture.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement La société évalue les immeubles de placement à la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark

Pharmaprix et de Lifemark L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. En 2024, l'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'est établi à 479 millions de dollars. L'amortissement annuel diminuera pour atteindre environ 130 millions de dollars en 2025, des montants de 110 millions de dollars, de 6 millions de dollars et de 8 millions de dollars ayant été respectivement comptabilisés aux premier, deuxième et troisième trimestres de 2025. L'amortissement annuel sera d'environ 30 millions de dollars en 2026 et par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités Au troisième trimestre de 2025, Loblaw a comptabilisé une perte de 2 millions de dollars (néant en 2024) lié à la vente d'immeubles non exploités à un tiers. Pour l'exercice à ce jour, Loblaw a comptabilisé un profit de 13 millions de dollars (néant en 2024) lié à la vente d'immeubles non exploités.

Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers Propriétés de Choix a reçu des parts de catégorie B d'Allied à titre de contrepartie de la cession de six actifs de bureaux par Propriétés de Choix à Allied réalisée en 2022. Propriétés de Choix a comptabilisé ces parts comme un placement dans des titres immobiliers. Le placement dans des titres immobiliers est exposé aux fluctuations du cours de marché des parts de fiducie d'Allied. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie d'Allied entraîne la comptabilisation d'un produit (d'une charge) dans le résultat d'exploitation.

Ajustement de la juste valeur des dérivés Loblaw est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, Loblaw a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que Loblaw utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par Loblaw; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC En 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC a ensuite déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, en mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause. Au troisième trimestre de 2024, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a annulé la décision de la Cour de l'impôt. Par conséquent, la Banque PC a déduit des charges de 155 millions de dollars, dont une tranche de 111 millions de dollars qui avait été comptabilisée initialement en 2022. De plus, un montant de 10 millions de dollars a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie.

Vente de Wellwise Au quatrième trimestre de 2024, Loblaw a conclu avec un tiers un accord visant la vente de toutes les actions de son entreprise Wellwise, y compris 42 magasins Wellwise, pour un produit en trésorerie et comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, une réduction nette de la juste valeur de 23 millions de dollars. La transaction a été conclue au cours du premier trimestre de 2025 et Loblaw a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, un profit de 5 millions de dollars.

Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif Le 24 juillet 2024, la société et Loblaw ont conclu une entente de règlement contraignante et, le 31 janvier 2025, la société et Loblaw ont conclu un accord de règlement afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif intentées contre elles à l'échelle nationale du fait de leur implication dans un arrangement de fixation des prix de certains produits de boulangerie emballés dans l'ensemble de l'industrie. Au deuxième trimestre de 2024, la société et Loblaw ont comptabilisé des charges de 256 millions de dollars et de 164 millions de dollars, respectivement, dans les frais de vente et charges générales et administratives au titre du règlement et des coûts connexes. L'accord de règlement a été approuvé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario en mai 2025 et par la Cour supérieure du Québec en juillet 2025.

Coûts de transaction et autres recouvrements connexes Au deuxième trimestre de 2024, Propriétés de Choix a comptabilisé une reprise d'une provision liée à une transaction de 39 millions de dollars qui a été jugée comme n'étant plus requise.

MONTANT AJUSTÉ DES CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	418 \$	875 \$	1 352 \$	1 087 \$
(Déduire) ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(67)	(568)	(418)	(235)
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	10	—	10
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	351 \$	317 \$	934 \$	862 \$

Les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 2025 et de 2024 :

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur à chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC Au troisième trimestre de 2024, un montant de 10 millions de dollars a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie au titre de la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC dont il est question ci-dessus.

Rapport de gestion

MONTANT AJUSTÉ DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET MONTANT AJUSTÉ DU TAUX D'IMPÔT EFFECTIF La société considère le montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	1 662 \$	1 526 \$	4 255 \$	3 973 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	351	317	934	862
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	1 311 \$	1 209 \$	3 321 \$	3 111 \$
Impôt sur le résultat	338 \$	303 \$	923 \$	698 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	11	(7)	39	168
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	8	18	(27)	(14)
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	357 \$	314 \$	935 \$	852 \$
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	27,7 %	40,8 %	32,9 %	30,4 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt	27,2 %	26,0 %	28,2 %	27,4 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

En plus de certains éléments décrits aux rubriques « Montant ajusté du BAIIA » et « Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières » ci-dessus, l'élément suivant a influé sur le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif de 2025 et de 2024 :

Écart externe lié à certaines actions de Loblaw La société a comptabilisé un recouvrement d'impôt différé de 8 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 (18 millions de dollars en 2024) et une charge d'impôt différé de 27 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (14 millions de dollars en 2024) à l'égard des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw qui sont censées s'inverser dans un avenir prévisible compte tenu de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	491 \$	29 \$	852 \$	685 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(14)	(14)	(34)	(34)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	477 \$	15 \$	818 \$	651 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(4)	(4)	(10)	(9)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	473 \$	11 \$	808 \$	642 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	491 \$	29 \$	852 \$	685 \$
Éléments d'ajustement (se reporter aux tableaux suivants)	56	461	455	531
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	547 \$	490 \$	1 307 \$	1 216 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(14)	(14)	(34)	(34)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	533 \$	476 \$	1 273 \$	1 182 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(4)	(4)	(10)	(9)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	529 \$	472 \$	1 263 \$	1 173 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué ²⁾ (en millions)	385,2	396,4	388,0	401,5

Rapport de gestion

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

	16 semaines closes les							5 octobre 2024						
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société						Bénéfice net dilué par action ordinaire ⁱⁱ⁾ (\$)	Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société						Bénéfice net dilué par action ordinaire ⁱⁱ⁾ (\$)
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Loblaw ⁱ⁾	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés	Loblaw ⁱ⁾	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés	
Montant présenté	419 \$	242 \$	(157) \$	(27) \$	477 \$	1,23 \$	409 \$	(663) \$	291 \$	(22) \$	15 \$	0,03 \$		
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱⁱ⁾ :														
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	12 \$	— \$	— \$	— \$	12 \$	0,03 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(13)	31	—	18	0,05	—	(83)	51	—	(32)	(0,08)		
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	6	—	—	—	6	0,01	62	—	—	—	62	0,16		
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	(42)	3	—	(39)	(0,10)	—	(58)	5	—	(53)	(0,13)		
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(1)	—	—	—	(1)	—	—	—	—	—	—	—	—	
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	—	—	—	(66)	—	—	—	(66)	(0,17)		
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	67	—	67	0,17	—	—	568	—	568	1,43		
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	—	—	—	(8)	(8)	(0,02)	—	—	—	(18)	(18)	(0,05)		
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	(68)	68	—	—	—	—	906	(906)	—	—	—		
Éléments d'ajustement	18 \$	(123) \$	169 \$	(8) \$	56 \$	0,14 \$	(4) \$	765 \$	(282) \$	(18) \$	461 \$	1,16 \$		
Montant ajusté	437 \$	119 \$	12 \$	(35) \$	533 \$	1,37 \$	405 \$	102 \$	9 \$	(40) \$	476 \$	1,19 \$		

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

ii) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

	40 semaines closes les										
	4 oct. 2025						5 oct. 2024				
	Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société					Bénéfice net dilué par action ordinaire ⁱⁱ⁾ (\$)	Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société				
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Loblaw ⁱ⁾	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés	Loblaw ⁱ⁾	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés
Montant présenté	1 061 \$	(8) \$	(93) \$	(142) \$	818 \$	2,08 \$	893 \$	(7) \$	73 \$	(308) \$	651 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱⁱ⁾ :											
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	12 \$	— \$	— \$	— \$	12 \$	0,03 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(144)	136	—	(8)	(0,02)	—	(105)	91	—	(14)
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	54	—	—	—	54	0,14	150	—	—	—	150
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(6)	—	—	—	(6)	(0,01)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	(42)	3	—	(39)	(0,10)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des dérivés	—	—	—	—	—	—	(2)	—	—	—	(2)
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	—	—	—	(66)	—	—	—	(66)
Vente de Wellwise	(3)	—	—	—	(3)	(0,01)	—	—	—	—	—
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	—	—	—	64	—	—	189	253
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	—	—	—	—	—	—	(39)	—	—	(39)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	418	—	418	1,08	—	—	235	—	235
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	—	—	—	27	27	0,07	—	—	—	14	14
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	534	(534)	—	—	—	—	467	(467)	—	—
Éléments d'ajustement	57 \$	348 \$	23 \$	27 \$	455 \$	1,18 \$	146 \$	323 \$	(141) \$	203 \$	531 \$
Montant ajusté	1 118 \$	340 \$	(70) \$	(115) \$	1 273 \$	3,26 \$	1 039 \$	316 \$	(68) \$	(105) \$	1 182 \$
											2,92 \$

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

ii) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

Rapport de gestion

INCIDENCE DE LA CONSOLIDATION La société estime qu'une ventilation de l'incidence de la consolidation est utile pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la société et pour prendre des décisions concernant ses activités courantes.

Les tableaux qui suivent présentent une ventilation de l'incidence de la consolidation pour certaines mesures de rendement clés.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les									
	4 oct. 2025					5 oct. 2024				
	Produits	Résultat d'exploitation	Montant ajusté du BAIIA ⁱ	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires ⁱ	Produits	Résultat d'exploitation	Montant ajusté du BAIIA ⁱ	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires ⁱ
Élimination des produits locatifs intragroupe	(214) \$	44 \$	44 \$	— \$	36 \$	(195) \$	56 \$	56 \$	— \$	47 \$
Élimination des contrats de location internes	5	(39)	(170)	(48)	6	2	18	(108)	(44)	45
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	—	(12)	(12)	—	(9)	—	(87)	(87)	—	(77)
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(12)	—	—	(13)	—	(8)	—	—	(9)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(34)	—	—	—	—	(48)	—	1	—
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	—	(76)	76	—	—	—	(75)	75
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	—	—	—	54	(54)	—	—	—	52	(52)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	—	68	—	—	—	—	(906)	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	—	67	—	—	—	—	568	—
Charge d'impôt sur le bénéfice lié à Propriétés de Choix	—	—	—	—	(30)	—	—	—	—	(20)
Total	(209) \$	(53) \$	(138) \$	65 \$	12 \$	(193) \$	(69) \$	(139) \$	(404) \$	9 \$

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ci-dessus.

(en millions de dollars)	40 semaines closes les						5 oct. 2024					
	4 oct. 2025											
	Produits	Résultat d'exploitation	Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires ⁱ⁾	Produits	Résultat d'exploitation	Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires ⁱ⁾		
Élimination des produits locatifs intragroupe	(617) \$	28 \$	28 \$	— \$	23 \$	(588) \$	29 \$	29 \$	— \$	24 \$		
Élimination des contrats de location internes	11	(55)	(380)	(111)	41	8	(26)	(341)	(102)	56		
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	—	(81)	(81)	—	(71)	—	(119)	(119)	—	(105)		
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(42)	—	—	(42)	—	(35)	—	—	(36)		
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(134)	—	1	—	—	(86)	—	3	—		
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	—	(228)	228	—	—	—	(225)	225		
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	—	—	—	160	(160)	—	—	—	157	(157)		
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	—	(534)	—	—	—	—	(467)	—		
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	—	418	—	—	—	—	235	—		
Charge d'impôt sur le bénéfice lié à Propriétés de Choix	—	—	—	—	(89)	—	—	—	—	(75)		
Total	(606) \$	(284) \$	(433) \$	(294) \$	(70) \$	(580) \$	(237) \$	(431) \$	(399) \$	(68) \$		

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ci-dessus.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 850 \$	2 116 \$	3 956 \$	4 376 \$
Moins : Dépenses d'investissement ⁱ⁾	735	733	1 610	1 679
Intérêts payés	297	300	762	750
Paiements au titre de la location, montant net	320	300	793	747
Flux de trésorerie disponibles	498 \$	783 \$	791 \$	1 200 \$

i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

Rapport de gestion

MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ SUR UNE BASE ANNUELLE ET MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DU CAPITAL SUR UNE BASE ANNUELLE La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Voir la rubrique 3.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Voir la rubrique 3.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de sa performance.

Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément à la directive sur les fonds provenant des activités d'exploitation et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des normes IFRS de comptabilité publiée par l'Association des biens immobiliers du Canada en janvier 2022.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Bénéfice net (perte nette)	242 \$	(663) \$	(8) \$	(7) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles	1	—	1	1
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	—	—	(39)
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	—	3	1	1
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	(68)	906	534	467
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(19)	(82)	(142)	(109)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement selon une base proportionnelle	6	(1)	(2)	4
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	(42)	(58)	(42)	—
Intérêts inscrits à l'actif au titre des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2	4	7	9
Distributions sur les parts échangeables	76	75	228	225
Charges internes au titre de la location	3	3	7	7
Fonds provenant des activités d'exploitation	201 \$	187 \$	584 \$	559 \$

8.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – Principal rapprochement comparatif

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires de la société établi(e) conformément aux PCGR et présenté(e) pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2025 (16 semaines)	2024 (16 semaines)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	491 \$	29 \$	268 \$	410 \$	93 \$	246 \$	674 \$	(28) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle	391 \$	411 \$	380 \$	257 \$	257 \$	246 \$	223 \$	275 \$
Impôt sur le résultat	338 \$	303 \$	302 \$	131 \$	283 \$	264 \$	210 \$	169 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	418 \$	875 \$	490 \$	(3) \$	444 \$	215 \$	(115) \$	660 \$
Résultat d'exploitation	1 638 \$	1 618 \$	1 440 \$	795 \$	1 077 \$	971 \$	992 \$	1 076 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	30 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	21	(34)	(27)	2	(3)	16	21	34
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	14	155	9	115	116	114	115	115
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	2	—	(1)	—	(14)	—	(3)	(1)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	(42)	(58)	(9)	28	9	30	36	(27)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(1)	—	2	2	(1)	(7)	—	14
Recouvrement relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	(155)	—	—	—	—	—	(13)
Vente de Wellwise	—	—	—	—	(5)	—	23	—
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	420	—	—	—	—
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	—	—	(39)	—	—	—	—
Programme de fidélisation PC Optimum	—	—	—	—	—	—	129	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	3	9
Éléments d'ajustement	24 \$	(92) \$	(26) \$	528 \$	102 \$	153 \$	324 \$	131 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 662 \$	1 526 \$	1 414 \$	1 323 \$	1 179 \$	1 124 \$	1 316 \$	1 207 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	678 \$	632 \$	509 \$	483 \$	511 \$	499 \$	498 \$	487 \$
Montant ajusté du BAIIA	2 340 \$	2 158 \$	1 923 \$	1 806 \$	1 690 \$	1 623 \$	1 814 \$	1 694 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

Rapport de gestion

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2025 (16 semaines)	2024 (16 semaines)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)
Montant présenté	477 \$	15 \$	258 \$	400 \$	83 \$	236 \$	664 \$	(38) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivantsⁱ⁾:								
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	12 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	18	(32)	(25)	4	(1)	14	17	(7)
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	6	62	2	43	46	45	44	45
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	1	—	—	—	(7)	—	(2)	(1)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	(39)	(53)	(8)	25	8	28	33	(25)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(1)	—	2	2	(1)	(4)	—	5
Recouvrements relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	(66)	—	—	—	—	—	(6)
Vente de Wellwise	—	—	—	—	(3)	—	15	—
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	253	—	—	—	—
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	—	—	(39)	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	67	568	188	(274)	163	(59)	(399)	382
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	(8)	(18)	(16)	(20)	51	52	(8)	(16)
Programme de fidélisation PC Optimum	—	—	—	—	—	—	49	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	2	3
Éléments d'ajustement	56 \$	461 \$	143 \$	(6) \$	256 \$	76 \$	(249) \$	380 \$
Montant ajusté	533 \$	476 \$	401 \$	394 \$	339 \$	312 \$	415 \$	342 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

(en dollars sauf indication contraire)	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2025 ²⁾ (16 semaines)	2024 ²⁾ (16 semaines)	2025 ²⁾ (12 semaines)	2024 ²⁾ (12 semaines)	2025 ²⁾ (12 semaines)	2024 ²⁾ (12 semaines)	2024 ²⁾ (12 semaines)	2023 ²⁾ (12 semaines)
Montant présenté	1,23 \$	0,03 \$	0,65 \$	0,99 \$	0,21 \$	0,58 \$	1,68 \$	(0,10) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	0,03 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	0,05	(0,08)	(0,06)	0,01	—	0,04	0,04	(0,02)
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix et de Lifemark	0,01	0,16	0,01	0,11	0,12	0,11	0,11	0,11
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	—	(0,02)	—	(0,01)	—
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	(0,10)	(0,13)	(0,02)	0,06	0,02	0,07	0,09	(0,06)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	—	—	0,01	0,01	—	(0,01)	—	0,01
Recouvrements relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	(0,17)	—	—	—	—	—	(0,01)
Vente de Wellwise	—	—	—	—	(0,01)	—	0,04	—
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	0,63	—	—	—	—
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	—	—	(0,10)	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	0,17	1,43	0,47	(0,68)	0,41	(0,15)	(1,02)	0,94
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	(0,02)	(0,05)	(0,04)	(0,05)	0,13	0,13	(0,02)	(0,04)
Programme de fidélisation <i>PC Optimum</i>	—	—	—	—	—	—	0,13	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	0,01	0,01
Éléments d'ajustement	0,14 \$	1,16 \$	0,37 \$	(0,01) \$	0,65 \$	0,19 \$	(0,63) \$	0,94 \$
Montant ajusté	1,37 \$	1,19 \$	1,02 \$	0,98 \$	0,86 \$	0,77 \$	1,05 \$	0,84 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué (en millions)	385,2	396,4	388,7	400,7	391,1	404,6	392,9	404,4

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

Rapport de gestion

9. Énoncés prospectifs

Le rapport trimestriel, y compris le rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements des systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 3, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 7, « Perspectives », et à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 8, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du Rapport annuel de 2024 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment l'inflation, l'incidence de tarifs douaniers, l'augmentation des prix des fournisseurs, les niveaux d'emploi, les coûts d'emprunt, l'endettement des ménages, l'incertitude politique et la réglementation gouvernementale, les répercussions des catastrophes naturelles, de la guerre ou des actes de terrorisme, les pandémies, les variations des taux d'intérêt, des taux d'imposition ou des taux de change, ainsi que l'accès au crédit à la consommation;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et les processus connexes, notamment l'automatisation;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires ou à contrôler les pertes;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficiencies sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires d'entreprises autorisées à exploiter sous licence des pharmacies de détail à des points de vente donnés sous les marques de commerce de Loblaw (les « pharmaciens propriétaires »);
- l'incapacité de Propriétés de Choix de réaliser les avantages prévus liés à ses priorités stratégiques et à ses initiatives importantes, dont l'incapacité de mettre au point des actifs de qualité et de gérer efficacement les initiatives d'aménagement, de réaménagement et de rénovation, ainsi que les délais et les coûts liés à ces initiatives;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service ses employés, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- l'incapacité pour Propriétés de Choix d'exécuter avec efficacité et efficience ses processus de gestion des biens et leur location;

- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

10. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités de réglementation en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et elles peuvent être consultées à l'adresse www.sedarplus.ca.

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX, et les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw ou Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents que les sociétés déposent respectivement à l'occasion sur SEDAR+. Ces documents sont également disponibles sur le site Web respectif des sociétés, à l'adresse www.loblaw.ca et à l'adresse www.choicereit.ca.

Toronto, Canada

Le 13 novembre 2025

Résultats financiers

États financiers consolidés résumés	51
États consolidés résumés des résultats	51
États consolidés résumés du résultat global	52
Bilans consolidés résumés	53
Etats consolidés résumés des variations des capitaux propres	54
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	56
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	57
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	57
Note 2. Méthodes comptables significatives	57
Note 3. Filiales	58
Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	58
Note 5. Impôt sur le résultat	59
Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	59
Note 7. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	60
Note 8. Créances sur cartes de crédit	60
Note 9. Actifs détenus en vue de la vente et cessions	61
Note 10. Dette à long terme	62
Note 11. Capital social	64
Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	66
Note 13. Instruments financiers	68
Note 14. Passifs éventuels	70
Note 15. Transactions entre parties liées	72
Note 16. Informations sectorielles	73

États consolidés résumés des résultats

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	16 semaines closes les 4 oct. 2025		40 semaines closes les 4 oct. 2025	
	5 oct. 2024		5 oct. 2024	
Produits	19 548 \$	18 685 \$	48 656 \$	46 511 \$
Charges d'exploitation				
Coût des stocks vendus	13 193	12 665	32 536	31 126
Frais de vente et charges générales et administratives	4 717	4 402	11 965	12 001
	17 910	17 067	44 501	43 127
Résultat d'exploitation	1 638	1 618	4 155	3 384
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	418	875	1 352	1 087
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 220	743	2 803	2 297
Impôt sur le résultat (note 5)	338	303	923	698
Bénéfice net	882	440	1 880	1 599
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société (note 6)	491	29	852	685
Participations ne donnant pas le contrôle	391	411	1 028	914
Bénéfice net	882 \$	440 \$	1 880 \$	1 599 \$
Bénéfice net par action ordinaireⁱ⁾ (en dollars) (note 6)				
De base	1,24 \$	0,04 \$	2,12 \$	1,63 \$
Dilué	1,23 \$	0,03 \$	2,08 \$	1,60 \$

i) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025 (voir la note 2).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes les 4 oct. 2025		40 semaines closes les 4 oct. 2025	
	5 oct. 2024		5 oct. 2024	
Bénéfice net	882 \$	440 \$	1 880 \$	1 599 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :				
Écart de conversion	3	(1)	(2)	1
Pertes latentes sur les couvertures de flux de trésorerie (note 13)	(1)	(10)	(8)	(17)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) au titre des régimes à prestations définies (note 12)	99	(7)	(6)	26
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	15	30	15	49
Autres éléments du résultat global	116	12	(1)	59
Résultat global	998	452	1 879	1 658
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	559	49	857	739
Participations ne donnant pas le contrôle	439	403	1 022	919
Résultat global	998 \$	452 \$	1 879 \$	1 658 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	4 oct. 2025	Aux 5 oct. 2024	31 déc. 2024
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 545 \$	1 628 \$	2 048 \$
Placements à court terme	899	536	648
Créances	1 434	1 356	1 503
Créances sur cartes de crédit (note 8)	4 012	3 890	4 230
Stocks	6 752	6 043	6 332
Charges payées d'avance et autres actifs	870	866	737
Actifs détenus en vue de la vente (note 9)	67	94	62
Total des actifs courants	15 579	14 413	15 560
Immobilisations corporelles	13 075	12 316	12 686
Actifs au titre de droits d'utilisation	5 252	4 979	4 920
Immeubles de placement	5 632	5 484	5 506
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	891	838	884
Immobilisations incorporelles	5 259	5 586	5 460
Goodwill	4 931	4 894	4 902
Impôt différé	131	131	128
Dépôts de garantie	39	36	38
Autres actifs	1 266	1 296	1 352
Total des actifs	52 055 \$	49 973 \$	51 436 \$
PASSIFS			
Passifs courants			
Dette bancaire	— \$	167 \$	— \$
Fournisseurs et autres passifs	7 201	6 731	7 894
Passif au titre de la fidélisation	224	129	212
Provisions	99	514	509
Impôt sur le résultat à payer	76	150	141
Dépôts à vue de clients	847	187	353
Dette à court terme (note 8)	550	600	800
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 10)	641	1 132	1 313
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 004	915	1 045
Participation des pharmaciens propriétaires	360	360	255
Total des passifs courants	11 002	10 885	12 522
Provisions	102	99	105
Dette à long terme (note 10)	15 585	13 994	14 071
Obligations locatives	5 284	5 091	4 977
Passif lié aux parts de fiducie	4 133	4 115	3 715
Impôt différé	1 743	1 661	1 675
Autres passifs	1198	1 217	1 234
Total des passifs	39 047	37 062	38 299
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 11)	3 270	3 301	3 293
Résultats non distribués	5 306	5 037	5 490
Surplus d'apport	(3 124)	(2 703)	(2 787)
Cumul des autres éléments du résultat global	245	244	246
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	5 697	5 879	6 242
Participations ne donnant pas le contrôle	7 311	7 032	6 895
Total des capitaux propres	13 008	12 911	13 137
Total des passifs et des capitaux propres	52 055 \$	49 973 \$	51 436 \$

Passifs éventuels (note 14).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie et autres	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2024	2 476 \$	817 \$	3 293 \$	5 490 \$	(2 787) \$	31 \$	(5) \$	220 \$	246 \$	6 895 \$	13 137 \$
Bénéfice net	—	—	—	852	—	—	—	—	—	1 028	1 880
Autres éléments du résultat global ⁱⁱ⁾	—	—	—	(3)	—	(2)	(5)	15	8	(6)	(1)
Résultat global	— \$	— \$	— \$	849 \$	— \$	(2) \$	(5) \$	15 \$	8 \$	1 022 \$	1 879 \$
Transfert de la réserve de réévaluation à la cession d'immeubles de placement	—	—	—	9	—	—	—	(9)	(9)	—	—
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	30	—	30	—	2	—	—	—	—	(2)	30
Actions rachetées et annulées (note 11)	(53)	—	(53)	(671)	—	—	—	—	—	—	(724)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 11)	—	—	—	(3)	—	—	—	—	—	—	(3)
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes	—	—	—	—	(339)	—	—	—	—	(604)	(943)
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire ⁱⁱ⁾ (en dollars) (note 11)											
– 0,869199 \$	—	—	—	(335)	—	—	—	—	—	—	(335)
Par action privilégiée (en dollars) (note 11)											
– Série I – 1,0875 \$	—	—	—	(10)	—	—	—	—	—	—	(10)
– Série III – 0,9750 \$	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	—	(8)
– Série IV – 0,9750 \$	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	—	(8)
– Série V – 0,890625 \$	—	—	—	(7)	—	—	—	—	—	—	(7)
	(23) \$	— \$	(23) \$	(1 033) \$	(337) \$	— \$	— \$	(9) \$	(9) \$	(606) \$	(2 008) \$
Solde au 4 octobre 2025	2 453 \$	817 \$	3 270 \$	5 306 \$	(3 124) \$	29 \$	(10) \$	226 \$	245 \$	7 311 \$	13 008 \$

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie et autres	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2023	2 508 \$	817 \$	3 325 \$	5 421 \$	(2 275) \$	28 \$	1 \$	175 \$	204 \$	6 788 \$	13 463 \$
Bénéfice net	—	—	—	685	—	—	—	—	—	914	1 599
Autres éléments du résultat global ⁱ⁾	—	—	—	14	—	1	(10)	49	40	5	59
Résultat global	— \$	— \$	— \$	699 \$	— \$	1 \$	(10) \$	49 \$	40 \$	919 \$	1 658 \$
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	49	—	49	—	(11)	—	—	—	—	(15)	23
Actions rachetées et annulées (note 11)	(74)	—	(74)	(736)	—	—	—	—	—	—	(810)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 11)	1	—	1	(3)	—	—	—	—	—	—	(2)
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes	—	—	—	—	(417)	—	—	—	—	(660)	(1 077)
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire ⁱⁱ⁾ (en dollars) (note 11)											
– 0,784333 \$	—	—	—	(311)	—	—	—	—	—	—	(311)
Par action privilégiée (en dollars) (note 11)											
– Série I – 1,0875 \$	—	—	—	(10)	—	—	—	—	—	—	(10)
– Série III – 0,9750 \$	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	—	(8)
– Série IV – 0,9750 \$	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	—	(8)
– Série V – 0,890625 \$	—	—	—	(7)	—	—	—	—	—	—	(7)
	(24) \$	— \$	(24) \$	(1 083) \$	(428) \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(675) \$	(2 210) \$
Solde au 5 octobre 2024	2 484 \$	817 \$	3 301 \$	5 037 \$	(2 703) \$	29 \$	(9) \$	224 \$	244 \$	7 032 \$	12 911 \$

i) Les autres éléments du résultat global comprennent une perte actuarielle de 6 millions de dollars (gain de 26 millions de dollars en 2024), dont une tranche de 3 millions de dollars (gain de 14 millions de dollars en 2024) est présentée dans les résultats non distribués, et une autre de 3 millions de dollars (gain de 12 millions de dollars en 2024), dans les participations ne donnant pas le contrôle. Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent également une perte de 3 millions de dollars sur les couvertures de flux de trésorerie (perte de 7 millions de dollars en 2024) et une perte de change négligeable (profit négligeable en 2024).

ii) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025 (voir la note 2).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité) (en millions de dollars canadiens)		16 semaines closes les 4 oct. 2025	5 oct. 2024	40 semaines closes les 4 oct. 2025	5 oct. 2024
Activités d'exploitation					
Bénéfice net		882 \$	440 \$	1 880 \$	1 599 \$
Ajouter (déduire) :					
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)		418	875	1 352	1 087
Impôt sur le résultat (note 5)		338	303	923	698
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		692	787	1 837	1 998
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises		6	1	7	1
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement		21	(34)	(9)	(16)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers (note 13)		(42)	(58)	(42)	—
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 8)		(4)	9	6	19
Variation des provisions		—	(28)	(411)	396
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 7)		(89)	216	(923)	(513)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 8)		(33)	55	212	223
Impôt sur le résultat payé		(336)	(333)	(902)	(1 063)
Intérêts perçus		14	23	63	65
Autres		(17)	(140)	(37)	(118)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation		1 850	2 116	3 956	4 376
Activités d'investissement					
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement		(621)	(609)	(1 348)	(1 393)
Entrées d'immobilisations incorporelles		(114)	(124)	(262)	(286)
Cession (acquisition) de placements à court terme		55	(124)	(251)	(64)
Produit de la cession d'actifs (note 9)		12	225	179	286
Paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement		1	2	4	8
(Avances) remboursements sur les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir		(5)	(15)	115	3
Cession de titres à long terme		20	19	100	82
Diminution (augmentation) des dépôts de garantie (note 8)		299	249	(1)	2
Autres		(28)	(74)	(96)	(89)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement		(381)	(451)	(1 560)	(1 451)
Activités de financement					
(Diminution) augmentation de la dette bancaire		(59)	129	—	154
Augmentation (diminution) de la dette à court terme (note 8)		50	(50)	(250)	(250)
Augmentation des dépôts à vue de clients		174	12	494	21
Dette à long terme – Émise (note 10)		938	287	2 070	2 228
– Remboursements (note 10)		(675)	(1 206)	(1 227)	(2 141)
Intérêts payés		(297)	(300)	(762)	(750)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts (note 4)		(82)	(76)	(205)	(180)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – capital		(239)	(226)	(592)	(575)
Capital social – Émis (note 11)		—	9	27	44
– Racheté et détenu en fiducie (note 11)		(7)	(10)	(7)	(10)
– Racheté et annulé (note 11)		(231)	(289)	(702)	(779)
Capital social ordinaire de Loblaw – Émis		4	19	50	145
– Racheté et détenu en fiducie		(69)	(72)	(69)	(72)
– Racheté et annulé		(192)	(255)	(675)	(835)
Capital social privilégié de Loblaw – Racheté et annulé		—	—	(225)	—
Impôt payé sur les rachats de capital social		2	—	(55)	—
Dividendes – aux porteurs d'actions ordinaires		(229)	(216)	(442)	(399)
– aux porteurs d'actions privilégiées		(22)	(22)	(41)	(41)
– aux participations ne donnant pas le contrôle		(159)	(154)	(307)	(221)
Autres		(7)	(36)	23	(91)
Sorties nettes liées aux activités de financement		(1 100)	(2 456)	(2 895)	(3 752)
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		2	(1)	(4)	4
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		371	(792)	(503)	(823)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		1 174	2 420	2 048	2 451
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		1 545 \$	1 628 \$	1 545 \$	1 628 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne constituée en 1928 dont le siège social est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S5. La société mère de la société est Wittingham Investments, Limited (« Wittingham »).

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et d'autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme, et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribués aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrits au poste « Siège social de GWL ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

Pendant les périodes intermédiaires, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés ont une incidence sur le bénéfice net trimestriel. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. Loblaw a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives ainsi que les estimations et jugements comptables critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2024 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Au troisième trimestre de 2025, la société a réalisé un fractionnement d'actions à raison de trois pour une, de ses actions ordinaires en circulation. Le fractionnement d'actions a été réalisé sous la forme d'un dividende en actions, dans le cadre duquel les actionnaires ont reçu deux actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire détenue. Le fractionnement d'actions a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025, pour les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 août 2025. Tous les nombres d'actions, montants et nombres relatifs aux attributions fondées sur des actions et montants par action présentés dans le présent document ont été ajustés de façon rétrospective afin de refléter le fractionnement d'actions.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité » ou « PCGR ») et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2024 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le Conseil d'administration de la société le 13 novembre 2025.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 3. Filiales

Le tableau suivant présente un résumé des principales filiales de la société. Les participations véritables détenues équivalent aux droits de vote que détient la société. La variation des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires de Loblaw et des parts de fiducie de Propriétés de Choix a une incidence sur la participation de GWL dans Loblaw et dans Propriétés de Choix, respectivement.

		4 oct. 2025	Aux		
		Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable	5 oct. 2024	31 déc. 2024
Loblaw	Actions ordinaires ^{i), ii)}	623 630 074	52,6 %	639 440 132	52,6 %
	Parts de société en commandite de catégorie B ⁱⁱⁱ⁾	395 786 525	s. o.	395 786 525	s. o.
	Parts de fiducie	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.
Propriétés de Choix		446 447 940	61,7 %	446 447 940	61,7 %

- i) Ajusté rétrospectivement pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une de Loblaw qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025.
- ii) GWL participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation.
- iii) Les parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») ont une valeur économique équivalente aux parts de fiducie, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir des distributions équivalentes à celles versées sur les parts de fiducie et sont échangeables, au gré du porteur, en parts de fiducie.

Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Charges d'intérêts :				
Dette à long terme	192 \$	175 \$	524 \$	492 \$
Obligations locatives	82	76	205	180
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	28	31	62	63
Distributions sur les parts de fiducie	54	53	160	158
Fiducies de financement indépendantes	10	10	25	30
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 12)	—	2	1	4
Dette bancaire	—	1	—	1
Passifs financiers	11	11	33	33
Intérêts inscrits à l'actif	(10)	(16)	(28)	(27)
	367 \$	343 \$	982 \$	934 \$
Produits d'intérêts :				
Produits de désactualisation	(1) \$	(1) \$	(2) \$	(2) \$
Produits d'intérêts	(15)	(25)	(46)	(70)
Autres produits d'intérêts (note 14)	—	(10)	—	(10)
	(16) \$	(36) \$	(48) \$	(82) \$
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	67 \$	568 \$	418 \$	235 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	418 \$	875 \$	1 352 \$	1 087 \$

Note 5. Impôt sur le résultat

Pour le troisième trimestre de 2025, la charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 338 millions de dollars (303 millions de dollars en 2024) et le taux d'impôt effectif, à 27,7 % (40,8 % en 2024). La diminution du taux effectif est principalement attribuable à l'incidence, d'un trimestre à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, en partie contrebalancé par la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au troisième trimestre de 2024 et par une hausse de la charge d'impôt liée à des différences temporaires au titre du placement de la société dans certaines actions de Loblaw compte tenu de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour l'exercice à ce jour s'est chiffrée à 923 millions de dollars (698 millions de dollars en 2024) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 32,9 % (30,4 % en 2024). L'augmentation du taux effectif est principalement attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au troisième trimestre de 2024.

Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	491 \$	29 \$	852 \$	685 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(14)	(14)	(34)	(34)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	477 \$	15 \$	818 \$	651 \$
Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(4)	(4)	(10)	(9)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	473 \$	11 \$	808 \$	642 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ⁱ⁾ (en millions) (note 11)	383,4	394,6	386,0	399,7
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres ^{i), ii)} (en millions)	1,8	1,8	2,0	1,8
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué ⁱ⁾ (en millions)	385,2	396,4	388,0	401,5
Bénéfice net de base par action ordinaire ⁱ⁾ (en dollars)	1,24 \$	0,04 \$	2,12 \$	1,63 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire ⁱ⁾ (en dollars)	1,23 \$	0,03 \$	2,08 \$	1,60 \$

- i) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025 (voir la note 2).
- ii) Au troisième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour, un nombre négligeable (nombre négligeable en 2024) d'instruments financiers potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire en raison de leur effet antidilutif.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 7. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Variation au titre des éléments suivants :				
Créances	(85) \$	(40) \$	45 \$	43 \$
Charges payées d'avance et autres actifs	(199)	(63)	(257)	(157)
Stocks	(273)	(269)	(420)	(214)
Fournisseurs et autres passifs	467	591	(274)	(176)
Autres	1	(3)	(17)	(9)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(89) \$	216 \$	(923) \$	(513) \$

Note 8. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	4 oct. 2025	Aux	
		5 oct. 2024	31 déc. 2024
Créances sur cartes de crédit, montant brut	4 281 \$	4 165 \$	4 493 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(269)	(275)	(263)
Créances sur cartes de crédit	4 012 \$	3 890 \$	4 230 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de Fiducie cartes de crédit Eagle (note 10)	1 450 \$	1 450 \$	1 450 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	550	600	800
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	2 000 \$	2 050 \$	2 250 \$

Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille une participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment Fiducie cartes de crédit Eagle (« Eagle ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'Eagle est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 10). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 50 millions de dollars au 4 octobre 2025 (54 millions de dollars au 5 octobre 2024 et 72 millions de dollars au 31 décembre 2024), ce qui représente 9 % (9 % au 5 octobre 2024 et 9 % au 31 décembre 2024) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence à la clôture du troisième trimestre de 2025 et s'y est conformée tout au long des trois premiers trimestres de 2025.

Note 9. Actifs détenus en vue de la vente et cessions

ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les composantes des actifs détenus en vue de la vente, déduction faite des transactions intragroupe, se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	4 oct. 2025	Aux	
		5 oct. 2024	31 déc. 2024
Loblaw ⁱ⁾	35 \$	67 \$	43 \$
Propriétés de Choix ⁱⁱ⁾	32	27	19
Actifs détenus en vue de la vente	67 \$	94 \$	62 \$

- i) Au troisième trimestre de 2025, Loblaw a cédé deux immeubles (un en 2024) compris dans les actifs détenus en vue de la vente pour un produit de 3 millions de dollars (4 millions de dollars en 2024) et a comptabilisé une perte nette de 2 millions de dollars (perte nette négligeable en 2024). Pour l'exercice à ce jour, Loblaw a cédé quatre immeubles (un en 2024) compris dans les actifs détenus en vue de la vente pour un produit de 24 millions de dollars (4 millions de dollars en 2024) et a comptabilisé un profit net de 13 millions de dollars (perte nette négligeable en 2024).
- ii) Après la clôture du troisième trimestre de 2025, Propriétés de Choix a cédé les immeubles qui étaient inclus dans les actifs détenus en vue de la vente au 4 octobre 2025.

CESSIONS

Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle Au troisième trimestre de 2025, Loblaw a conclu avec Specsavers Canada Inc. (« Specsavers ») une entente visant l'ouverture de magasins Specsavers dans certains magasins d'alimentation de Loblaw au Canada, qui causera la cessation des activités d'optique de Theodore & Pringle. En conséquence, Loblaw a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, des charges de 30 millions de dollars liées principalement à la réduction de la valeur du matériel optique, à la main-d'œuvre et à d'autres coûts de fermeture.

Vente de Wellwise Au premier trimestre de 2025, Loblaw a finalisé la vente de son entreprise Wellwise de Shoppers^{MD} (« Wellwise ») et a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, un profit de 5 millions de dollars, déduction faite des frais connexes.

Immobilisations corporelles Après la clôture du troisième trimestre de 2025, Propriétés de Choix a cédé plusieurs immeubles de commerce de détail compris dans les immobilisations corporelles au 4 octobre 2025 pour un montant de 45 millions de dollars.

Coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence Après la clôture du troisième trimestre de 2025, Propriétés de Choix a cédé sa participation dans un immeuble de commerce de détail situé à Edmonton, en Alberta, qui était détenu dans une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Le produit de la vente, d'un montant de 23 millions de dollars, a été versé à Propriétés de Choix.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 10. Dette à long terme

Le tableau suivant présente les composantes de la dette à long terme :

(en millions de dollars)	4 oct. 2025	Aux 5 oct. 2024	31 déc. 2024
Débentures	10 855 \$	10 207 \$	10 606 \$
Dette à long terme garantie par une hypothèque	1 176	1 201	1 300
Emprunts pour la construction	5	65	5
Certificats de placement garanti	1 342	1 459	1 477
Fiducies de titrisation indépendantes (note 8)	1 450	1 450	1 450
Fiducies de financement indépendantes	647	588	590
Facilités de crédit engagées	800	200	—
Coûts de transaction et autres	(49)	(44)	(44)
Total de la dette à long terme	16 226 \$	15 126 \$	15 384 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	(641)	(1 132)	(1 313)
Dette à long terme	15 585 \$	13 994 \$	14 071 \$

La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives de nature financière à la clôture des trois premiers trimestres de 2025 et les ont respectées tout au long des trois premiers trimestres.

DÉBENTURES Le tableau qui suit présente un résumé des débentures émises pour les périodes closes indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
			4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Billets non garantis de premier rang de George Weston	4,19 %	5 septembre 2029	— \$	250 \$	— \$	250 \$
Billets non garantis de premier rang de Loblaw	5,12 %	4 mars 2054	—	—	—	400
Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
– Série W	4,63 %	8 août 2035	350	—	350	—
– Série X	5,37 %	8 août 2055	150	—	150	—
– Série V	4,29 %	16 janvier 2030	—	—	300	—
– Série U	5,03 %	28 février 2031	—	—	—	500
Total des débentures émises			500 \$	250 \$	800 \$	1 150 \$

Le tableau qui suit présente un résumé des débentures remboursées pour les périodes closes indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
			4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Billets non garantis de premier rang de George Weston	4,12 %	17 juin 2024	— \$	200 \$	— \$	200 \$
Billets non garantis de premier rang de Loblaw	3,92 %	20 juin 2024	—	—	—	400
Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
– Série F	4,06 %	24 novembre 2025 ⁱ⁾	200	—	200	—
– Série J	3,55 %	10 janvier 2025	—	—	350	—
– Série K	3,56 %	9 septembre 2024	—	550	—	550
– Série D	4,29 %	8 février 2024	—	—	—	200
Total des débentures remboursées			200 \$	750 \$	550 \$	1 350 \$

i) La débenture non garantie de premier rang de Propriétés de Choix a été remboursée le 5 septembre 2025.

FACILITÉS DE CRÉDIT ENGAGÉES Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	4 oct. 2025		Aux			
		Disponible	Prélevé	5 oct. 2024	31 déc. 2024	Disponible	Prélevé
George Weston ⁱ⁾	27 mars 2028	350 \$	— \$	350 \$	— \$	350 \$	— \$
Loblaw ⁱ⁾	27 mars 2030	1 500	800	1 500	200	1 500	—
Propriétés de Choix ⁱ⁾	21 mai 2030	1 500	—	1 500	—	1 500	—
Total des facilités de crédit engagées		3 350 \$	800 \$	3 350 \$	200 \$	3 350 \$	— \$

i) Au deuxième trimestre de 2025, les dates d'échéance des facilités de crédit ont été repoussées comme suit : du 14 décembre 2026 au 27 mars 2028 pour GWL, du 15 juillet 2027 au 27 mars 2030 pour Loblaw et du 13 juin 2029 au 21 mai 2030 pour Propriétés de Choix. Toutes les autres modalités sont demeurées essentiellement les mêmes.

FIDUCIES DE FINANCEMENT INDÉPENDANTES Au deuxième trimestre de 2025, la capacité totale des fiducies de financement indépendantes est passée de 700 millions de dollars à 1 milliard de dollars et la date d'échéance des fiducies a été repoussée du 29 mai 2027 au 27 mars 2028, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 11. Capital social

CAPITAL SOCIAL ORDINAIRE Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	4 oct. 2025		5 oct. 2024		4 oct. 2025		5 oct. 2024	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Nombre d'actions ordinaires ⁱ⁾	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires ⁱ⁾	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires ⁱ⁾	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires ⁱ⁾	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	385 110 054	2 470 \$	396 556 485	2 503 \$	390 134 334	2 478 \$	403 639 743	2 511 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	8 367	—	258 930	10	769 170	30	1 294 236	49
Rachetées et annulées ⁱⁱ⁾	(2 556 455)	(15)	(4 011 294)	(27)	(8 341 538)	(53)	(12 129 858)	(74)
Émises et en circulation à la clôture de la période	382 561 966	2 455 \$	392 804 121	2 486 \$	382 561 966	2 455 \$	392 804 121	2 486 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(158 631)	(1) \$	(124 620)	(1) \$	(259 881)	(2) \$	(371 685)	(3) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	(81 000)	(1)	(138 000)	(1)	(81 000)	(1)	(138 000)	(1)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	2 370	—	462	—	103 620	1	247 527	2
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(237 261)	(2) \$	(262 158)	(2) \$	(237 261)	(2) \$	(262 158)	(2) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	382 324 705	2 453 \$	392 541 963	2 484 \$	382 324 705	2 453 \$	392 541 963	2 484 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 6)	383 372 281		394 563 012		385 972 285		399 650 652	

- i) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025 (voir la note 2).
- ii) Le nombre d'actions ordinaires rachetées et annulées au 4 octobre 2025 ne comprend pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime d'achat d'actions automatique (le « RAAA »), comme il est décrit ci-dessous.

Au troisième trimestre de 2025, la société a réalisé un fractionnement d'actions à raison de trois pour une, de ses actions ordinaires en circulation. Le fractionnement d'actions a été réalisé sous la forme d'un dividende en actions, dans le cadre duquel les actionnaires ont reçu deux actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire détenue. Le fractionnement d'actions a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025, pour les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 août 2025.

PROGRAMME D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS Le tableau qui suit présente un résumé des activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR ⁱ⁾ (nombre d'actions)	81 000	138 000	81 000	138 000
Rachetées en vue du règlement courant d'UAD ⁱ⁾ (nombre d'actions)	—	—	—	5 163
Rachetées et annulées ⁱⁱ⁾ (nombre d'actions)	2 556 455	4 011 294	8 341 538	12 129 858
Contrepartie en trésorerie payée				
Rachetées et détenues en fiducie	(7) \$	(10) \$	(7) \$	(10) \$
Rachetées et annulées ⁱⁱⁱ⁾	(231) \$	(289) \$	(702) \$	(779) \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués				
Rachetées et détenues en fiducie	7 \$	9 \$	7 \$	9 \$
Rachetées et annulées ⁱⁱⁱ⁾	193 \$	293 \$	671 \$	736 \$
Diminution du capital social ^{iv)}	15 \$	27 \$	53 \$	74 \$

- i) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025 (voir la note 2).
- ii) Les montants inscrits pour le troisième trimestre de 2025 et l'exercice à ce jour tiennent compte d'un ajustement en trésorerie net d'un montant respectif de (4) millions de dollars ((5) millions de dollars en 2024) et de 1 million de dollars (2 millions de dollars en 2024) apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- iii) Comprend un montant de 92 millions de dollars (136 millions de dollars en 2024) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.
- iv) Comprend un montant de 8 millions de dollars (13 millions de dollars en 2024) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2025, GWL a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation, d'au plus 19 344 552 de ses actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Au troisième trimestre de 2025, la TSX a accepté une modification de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société afin de permettre à Wittingham, l'actionnaire détenant le contrôle de la société, de participer à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de manière à maintenir sa participation proportionnelle dans la société à environ 59,2 %. Les rachats d'actions ordinaires auprès de Wittingham seront effectués dans le cadre de la séance de bourse spéciale de la TSX conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Wittingham. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Wittingham sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du troisième trimestre de 2025, 2 556 455 actions ordinaires (4 011 294 actions ordinaires en 2024) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie totale de 227 millions de dollars (284 millions de dollars en 2024), y compris 844 907 actions ordinaires (1 171 395 actions ordinaires en 2024) rachetées auprès de Wittingham pour une contrepartie totale de 75 millions de dollars (83 millions de dollars en 2024). Pour l'exercice à ce jour, 8 341 538 actions ordinaires (12 129 858 actions ordinaires en 2024) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie totale de 703 millions de dollars (781 millions de dollars en 2024), y compris 2 548 301 actions ordinaires (3 524 367 actions ordinaires en 2024) rachetées auprès de Wittingham pour une contrepartie totale de 215 millions de dollars (227 millions de dollars en 2024).

La société participe à un RAAA avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché. Au 4 octobre 2025, une obligation de rachat d'actions de 100 millions de dollars (149 millions de dollars en 2024) au titre du RAAA était incluse dans les fournisseurs et autres passifs.

Au 4 octobre 2025, 3 750 716 actions ordinaires ont été rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

DIVIDENDES Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :				
Ordinaire ⁱⁱ⁾	0,297933 \$	0,273333 \$	0,869199 \$	0,784333 \$
Privilégiée :				
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$	1,0875 \$	1,0875 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$	0,9750 \$	0,9750 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$	0,9750 \$	0,9750 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$	0,890625 \$	0,890625 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au troisième trimestre de 2025 étaient payables le 1^{er} octobre 2025. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au troisième trimestre de 2025 étaient payables le 15 septembre 2025.
- ii) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025 (voir la note 2).

Le tableau suivant présente un résumé des dividendes trimestriels de la société qui ont été déclarés après la clôture du troisième trimestre de 2025 :

(en dollars)		
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ : – Ordinaire		0,297933 \$
– Privilégiée :		
Série I		0,3625 \$
Série III		0,3250 \$
Série IV		0,3250 \$
Série V		0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au quatrième trimestre de 2025 sont payables le 1^{er} janvier 2026. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au quatrième trimestre de 2025 sont payables le 15 décembre 2025.

Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et d'autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Coût des services rendus au cours de la période				
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi ⁱⁱ⁾	41 \$	45 \$	116 \$	119 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme ⁱⁱ⁾	12	12	29	29
Coût financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies (note 4)	—	2	1	4
Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi	53 \$	59 \$	146 \$	152 \$

- i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.
- ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Le tableau qui suit présente les gains actuariels (pertes actuarielles), déduction faite des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat, comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global au cours des périodes :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	89 \$	12 \$	48 \$	78 \$
(Pertes actuarielles) gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières ⁱ⁾	(15)	50	50	72
Variation du passif résultant du plafonnement des actifs ⁱ⁾	61	(72)	(106)	(116)
Total des gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt	135 \$	(10) \$	(8) \$	34 \$
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat liés aux gains actuariels (pertes actuarielles)	(36)	3	2	(8)
Gains actuariels (pertes actuarielles), déduction faite des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat	99 \$	(7) \$	(6) \$	26 \$

- i) Au troisième trimestre de 2025, les pertes actuarielles découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une diminution du taux d'actualisation. Pour l'exercice à ce jour, les gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une augmentation du taux d'actualisation.

Le tableau qui suit présente les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies et des régimes d'invalidité à long terme au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars)	Aux		
	4 oct. 2025	5 oct. 2024	31 déc. 2024
Autres actifs			
Montant net de l'actif au titre des prestations constituées	321 \$	300 \$	370 \$
Autres passifs			
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	259 \$	266 \$	271 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	140 \$	139 \$	134 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 13. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers de la société, à l'exclusion de ceux qui sont évalués comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme, et de certains autres actifs dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle de la dette à long terme.

(en millions de dollars)	4 oct. 2025				Aux				5 oct. 2024				31 déc. 2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers																
Coût amorti :																
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir ⁱ⁾	— \$	— \$	240 \$	240 \$	— \$	— \$	247 \$	247 \$	— \$	— \$	260 \$	260 \$				
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :																
Titres à long terme ⁱ⁾	20	—	—	20	119	—	—	119	120	—	—	120				
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1				
Juste valeur par le biais du résultat net :																
Dépôts de garantie	39	—	—	39	36	—	—	36	38	—	—	38				
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir ⁱ⁾	—	—	46	46	—	—	138	138	—	—	163	163				
Placements dans des titres immobiliers ⁱ⁾	—	245	—	245	—	239	—	239	—	203	—	203				
Certains autres actifs ⁱ⁾	—	15	172	187	—	15	118	133	—	15	134	149				
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	5	—	5	—	6	1	7	—	11	—	11				
Passifs financiers																
Coût amorti :																
Dette à long terme	—	9 185	7 049	16 234	—	8 700	6 466	15 166	—	9 216	6 811	16 027				
Participation des pharmaciens propriétaires	—	—	360	360	—	—	360	360	—	—	255	255				
Certains autres passifs ^{i), ii)}	—	—	819	819	—	—	816	816	—	—	813	813				
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :																
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	—	21	21	—	1	22	23	—	—	16	16				
Juste valeur par le biais du résultat net :																
Passif lié aux parts de fiducie	4 133	—	—	4 133	4 115	—	—	4 115	3 715	—	—	3 715				
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	3	1	4	1	2	—	3	—	2	6	8				

i) Inscrits aux bilans consolidés résumés sous le poste « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

ii) Certains autres passifs se rapportent principalement aux passifs financiers liés aux immeubles qui ne répondent pas aux critères de vente.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 (perte de 1 million de dollars en 2024) et une perte de 3 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (profit de 4 millions de dollars en 2024) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, la société a comptabilisé, dans le bénéfice avant impôt sur le résultat, un profit net de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 (perte nette de 512 millions de dollars en 2024) et une perte nette de 346 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (perte nette de 215 millions de dollars en 2024) au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Placement dans des titres immobiliers Le placement de Propriétés de Choix dans des parts de catégorie B d'Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») est comptabilisé à sa juste valeur selon le cours de marché des parts cotées en bourse d'Allied. La société a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, un profit lié à la juste valeur de 42 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 (profit de 58 millions de dollars en 2024) et un profit lié à la juste valeur de 42 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (profit lié à la juste valeur négligeable en 2024).

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations. Elle a également recours à des swaps, à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités et des profits (pertes) nets réalisés et latents, avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société.

	4 oct. 2025			
	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Contrats de change à terme ⁱ⁾	— \$	1 \$	— \$	(1) \$ (2) \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	—	—	—	— (1)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	2	(1)	—	(2) —
Couverture des prix de l'énergie ^{iv)}	(21)	(1)	(2)	(5) (5)
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(19) \$	(1) \$	(2) \$	(8) \$ (8) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle				
Contrats de change et autres contrats à terme	1 \$	— \$	10 \$	— \$ (10) \$
Autres dérivés non financiers	—	—	(4)	— 6
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	1 \$	— \$	6 \$	— \$ (4) \$
Total des dérivés	(18) \$	(1) \$	4 \$	(8) \$ (12) \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 29 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- ii) Loblaw a recours à des contrats à terme sur obligations pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. Au troisième trimestre de 2025, Loblaw a réglé la totalité de ses contrats à terme sur obligations en cours.
- iii) Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 75 millions de dollars à titre d'actifs dérivés et de 74 millions de dollars à titre de passifs dérivés, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs et les autres passifs.
- iv) En 2023, Loblaw a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses achats en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. La juste valeur du dérivé est prise en compte dans les autres passifs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

5 oct. 2024

(en millions de dollars)	16 semaines closes les			40 semaines closes les	
	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme ⁱ⁾	— \$	(2) \$	1 \$	(7) \$	1 \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	(1)	(2)	—	3	(2)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	3	(5)	—	(4)	1
Couverture des prix de l'énergie ^{iv)}	(22)	(3)	—	(18)	—
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(20) \$	(12) \$	1 \$	(26) \$	— \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	— \$	— \$	(3) \$	— \$	9 \$
Autres dérivés non financiers	(1)	—	(2)	—	1
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	(1) \$	— \$	(5) \$	— \$	10 \$
Total des dérivés	(21) \$	(12) \$	(4) \$	(26) \$	10 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 8 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) Loblaw a recours à des contrats à terme sur obligations pour gérer son risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La valeur notionnelle des contrats à terme sur obligations de la Banque PC est de 25 millions de dollars. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence des hausses de taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 77 millions de dollars à titre d'actifs dérivés et de 75 millions de dollars à titre de passifs dérivés, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés détenus par Propriétés de Choix est prise en compte dans les autres actifs et les autres passifs.
- iv) En 2023, Loblaw a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses achats en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. La juste valeur du dérivé est prise en compte dans les autres passifs.

Note 14. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier par le passé une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence (les « pharmaciens propriétaires »), qui réclamaient des dommages-intérêts fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui étaient parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Un procès de jugement sommaire de l'affaire a eu lieu en décembre 2022 et, le 17 février 2023, la Cour supérieure a rendu sa décision concernant ces requêtes de jugement sommaire (la « décision »). La Cour supérieure a rejeté les demandes des parties demanderesses à l'égard de la majorité des questions, y compris une demande de dommages-intérêts à ce stade de la procédure. La Cour supérieure a également statué que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait violé l'accord conclu avec ses pharmaciens propriétaires en 2002 en ne leur remettant pas certains montants reçus des fabricants de médicaments génériques. Le 20 mars 2023, les parties demanderesses ont déposé un avis d'appel et, le 4 avril 2023, Loblaw a déposé un avis d'appel incident. Une audience pour les appels a eu lieu les 14 et 15 février 2024. Le 29 août 2024, la Cour d'appel a rejeté l'appel et l'appel incident, à ceci près que l'appel du demandeur a été accepté relativement à la correction du montant que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a reçu en guise d'indemnités professionnelles au cours de la période visée par le recours collectif. Par conséquent, Loblaw n'a comptabilisé aucun montant au titre du passif éventuel associé à cette poursuite. Loblaw n'estime pas que la résolution ultime de cette affaire aura une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses perspectives financières.

En 2017, la société et Loblaw ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'arrangement de fixation des prix de certains produits de boulangerie emballés dans l'ensemble de l'industrie. L'arrangement portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de l'arrangement, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Loblaw ainsi qu'un certain nombre d'autres grands détaillants en alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Le 24 juillet 2024, la société et Loblaw ont conclu une entente de règlement contraignante et, le 31 janvier 2025, la société et Loblaw ont conclu un accord de règlement de 500 millions de dollars avec les avocats représentant les consommateurs afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif. La société et Loblaw paieront chacune une part du règlement; la société paiera 247 millions de dollars et Loblaw, 253 millions de dollars. Loblaw recevra un crédit au titre des 96 millions de dollars qu'elle a déjà versés aux consommateurs sous forme de cartes Loblaw, ce qui signifie qu'elle devra verser 157 millions de dollars en trésorerie dans le cadre du règlement. L'accord de règlement a été approuvé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario en mai 2025 et par la Cour supérieure du Québec en juillet 2025. Le 3 mars 2025, les fonds du règlement ont été versés dans un compte en fiducie. En décembre 2019, un recours collectif proposé, intenté au nom de distributeurs indépendants, a été entrepris contre la société (le « recours collectif des distributeurs indépendants »). Il est trop tôt pour prédire l'issue du recours collectif des distributeurs indépendants, mais la société n'estime pas que la résolution ultime de cette poursuite aura des incidences défavorables importantes sur sa situation financière ou ses perspectives. Par suite de l'admission de leur participation à l'arrangement de fixation des prix et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Loblaw ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales. En réponse à ces poursuites en recours collectif, certains grands détaillants en alimentation ont introduit des demandes contre défendeurs contre la société et Loblaw, et la société et Loblaw jugent ces demandes entre défendeurs sans fondement.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont Loblaw et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Le recours contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné au cours du deuxième trimestre de 2021. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. Le 12 décembre 2024, l'action intentée en Ontario contre Sanis Health Inc. a été rejetée, avec dépens. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et Loblaw. Les allégations formulées dans le recours collectif de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre des défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que la réclamation datée de décembre 2019 vise le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. En février 2025, la société et Loblaw Inc. se sont également vu signifier ce recours collectif. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières Nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociaux. En octobre 2024, le recours contre Shoppers Drug Mart Inc. a été abandonné. En janvier 2024, Shoppers Drug Mart Inc. s'est vu signifier un deuxième recours collectif en Saskatchewan, intenté par la bande indienne de Lac La Ronge. L'action est intentée au nom des membres de la bande et vise la réclamation des dommages-intérêts liés aux coûts de réduction de la pollution, au détournement de ressources financières et d'autres ressources, à la réduction de la valeur des terres de réserve et des intérêts dans celles-ci, ainsi qu'à la perte de recettes fiscales. Shoppers Drug Mart Inc. est poursuivie en tant que représentant d'un sous-groupe de défendeurs internationaux constitué de distributeurs d'opioïdes, et Sanis Health Inc. fait partie des fournisseurs visés par le recours collectif. La société et Loblaw estiment que ces recours sont sans fondement et elles se défendent vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société et de Loblaw.

En 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de Loblaw. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC a ensuite déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, en mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause. Au troisième trimestre de 2024, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a annulé la décision de la Cour de l'impôt. Par conséquent, la Banque PC a déduit des charges de 155 millions de dollars, dont une tranche de 111 millions de dollars qui avait été comptabilisée initialement en 2022. De plus, un montant de 10 millions de dollars a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie. Certaines années d'imposition postérieures aux périodes visées par la décision de la Cour d'appel fédérale font toujours l'objet d'un examen par les autorités fiscales.

DISPOSITIONS D'INDEMNISATION De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 15. Transactions entre parties liées

PROPRIÉTÉS DE CHOIX

Transaction avec Wittington Au premier trimestre de 2025, la contrepartie en trésorerie de 7 millions de dollars au titre de la cession d'un immeuble de commerce de détail inclus dans les actifs détenus en vue de la vente et la contrepartie en trésorerie de 18 millions de dollars au titre de la cession d'un immeuble de commerce de détail détenu dans une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, tous deux situés à Aurora, en Ontario, incluaient des frais payés par Wittington s'élevant respectivement à 1 million de dollars et à 1 million de dollars.

Transaction avec une autre partie liée Au premier trimestre de 2025, un prêt hypothécaire précédemment consenti à une entité dans laquelle Propriétés de Choix détient une participation et les intérêts courus y afférents, d'un montant total de 114 millions de dollars, ont été remboursés.

Note 16. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw et Propriétés de Choix. Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et des autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribués aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrits dans la catégorie « Siège social de GWL ».

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le sommaire des méthodes comptables significatives de la société (voir la note 2). La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du résultat d'exploitation diminué des éléments d'ajustement et avant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »). Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les						5 oct. 2024					
	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total
Produits	19 395 \$	362 \$	19 757 \$	(209) \$	— \$	19 548 \$	18 538 \$	340 \$	18 878 \$	(193) \$	— \$	18 685 \$
Coût des stocks vendus	13 193	—	13 193	—	—	13 193	12 665	—	12 665	—	—	12 665
Frais de vente et charges générales et administratives	4 828	47	4 875	(156)	(2)	4 717	4 554	(36)	4 518	(124)	8	4 402
Résultat d'exploitation	1 374 \$	315 \$	1 689 \$	(53) \$	2 \$	1 638 \$	1 319 \$	376 \$	1 695 \$	(69) \$	(8) \$	1 618 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	273	73	346	65	7	418	238	1 039	1 277	(404)	2	875
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	1 101 \$	242 \$	1 343 \$	(118) \$	(5) \$	1 220 \$	1 081 \$	(663) \$	418 \$	335 \$	(10) \$	743 \$
Résultat d'exploitation	1 374 \$	315 \$	1 689 \$	(53) \$	2 \$	1 638 \$	1 319 \$	376 \$	1 695 \$	(69) \$	(8) \$	1 618 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	810	1	811				903	1	904			
Éléments d'ajustement ⁱ⁾	31	(55)	(24)				(155)	(140)	(295)			
Montant ajusté du BAIIAⁱ⁾	2 215 \$	261 \$	2 476 \$				2 067 \$	237 \$	2 304 \$			

i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les						5 oct. 2024					
	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Loblaw	Propriétés de Choix	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Loblaw	Propriétés de Choix	Total
Cession progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	30 \$	— \$	30 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	2	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(1)	—	(1)	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	(155)	—	(155)	—	—	(155)	—	—	(155)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(13)	(13)	—	(82)	(82)	—	(82)	(82)	—	(82)	(82)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	(42)	(42)	—	(58)	(58)	—	(58)	(58)	—	(58)	(58)
Éléments d'ajustement	31 \$	(55) \$	(24) \$	(155) \$	(140) \$	(295) \$						

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

(en millions de dollars)	40 semaines closes les 4 oct. 2025						5 oct. 2024					
	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total
Produits	48 202 \$	1 060 \$	49 262 \$	(606) \$	— \$	48 656 \$	46 066 \$	1 025 \$	47 091 \$	(580) \$	— \$	46 511 \$
Coût des stocks vendus	32 536	—	32 536	—	—	32 536	31 117	9	31 126	—	—	31 126
Frais de vente et charges générales et administratives	12 151	119	12 270	(322)	17	11 965	11 905	160	12 065	(343)	279	12 001
Résultat d'exploitation	3 515 \$	941 \$	4 456 \$	(284) \$	(17) \$	4 155 \$	3 044 \$	856 \$	3 900 \$	(237) \$	(279) \$	3 384 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	683	949	1 632	(294)	14	1 352	622	863	1 485	(399)	1	1 087
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	2 832 \$	(8) \$	2 824 \$	10 \$	(31) \$	2 803 \$	2 422 \$	(7) \$	2 415 \$	162 \$	(280) \$	2 297 \$
Résultat d'exploitation	3 515 \$	941 \$	4 456 \$	(284) \$	(17) \$	4 155 \$	3 044 \$	856 \$	3 900 \$	(237) \$	(279) \$	3 384 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 115	3	2 118				2 272	3	2 275			
Éléments d'ajustement ⁱ⁾	12	(185)	(173)				4	(141)	(137)			
Montant ajusté du BAlIAⁱ⁾	5 642 \$	759 \$	6 401 \$				5 320 \$	718 \$	6 038 \$			

i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAlIA :

(en millions de dollars)	40 semaines closes les 4 oct. 2025						5 oct. 2024					
	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	30 \$	— \$	30 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	164	—	164	—	—	—	164	—	164
Ajustement de la juste valeur des dérivés	—	—	—	(5)	—	(5)	—	—	—	(5)	—	(5)
Coûts de transaction et autres recouvrements connexes	—	—	—	—	—	(39)	—	—	(39)	—	—	(39)
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	(155)	—	(155)	—	—	(155)	—	—	(155)
Vente de Wellwise	(5)	—	(5)	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(13)	—	(13)	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	—	(42)	(42)	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(143)	(143)	—	—	(102)	—	—	(102)	—	—	(102)
Éléments d'ajustement	12 \$	(185) \$	(173) \$	4 \$	(141) \$	(137) \$						

L'incidence de la consolidation comprend les éléments suivants :

(en millions de dollars)	4 oct. 2025			16 semaines closes les		
	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	5 oct. 2024		
				Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination des produits locatifs intragroupe	(214) \$	44 \$	— \$	(195) \$	56 \$	— \$
Élimination des contrats de location internes	5	(39)	(48)	2	18	(44)
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	—	(12)	—	—	(87)	—
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(12)	—	—	(8)	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(34)	—	—	(48)	1
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	(76)	—	—	(75)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	—	—	54	—	—	52
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	68	—	—	(906)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	67	—	—	568
Total	(209) \$	(53) \$	65 \$	(193) \$	(69) \$	(404) \$

(en millions de dollars)	4 oct. 2025			40 semaines closes les		
	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	5 oct. 2024		
				Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination des produits locatifs intragroupe	(617) \$	28 \$	— \$	(588) \$	29 \$	— \$
Élimination des contrats de location internes	11	(55)	(111)	8	(26)	(102)
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	—	(81)	—	—	(119)	—
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(42)	—	—	(35)	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(134)	1	—	(86)	3
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	(228)	—	—	(225)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	—	—	160	—	—	157
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	(534)	—	—	(467)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	418	—	—	235
Total	(606) \$	(284) \$	(294) \$	(580) \$	(237) \$	(399) \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

(en millions de dollars)	4 oct. 2025	Aux	
		5 oct. 2024	31 déc. 2024
Total des actifs			
Loblaw	41 563 \$	39 261 \$	40 880 \$
Propriétés de Choix	17 964	17 405	17 558
Total sectoriel	59 527 \$	56 666 \$	58 438 \$
Siège social de GWL	11 847	12 159	12 376
Incidence de la consolidation	(19 319)	(18 852)	(19 378)
Chiffres consolidés	52 055 \$	49 973 \$	51 436 \$

(en millions de dollars)	4 oct. 2025	16 semaines closes les	4 oct. 2025	40 semaines closes les
		5 oct. 2024		5 oct. 2024
Dépenses d'investissement				
Loblaw	685 \$	690 \$	1 340 \$	1 572 \$
Propriétés de Choix	50	129	471	251
Total sectoriel	735 \$	819 \$	1 811 \$	1 823 \$
Siège social de GWL	—	—	—	—
Incidence de la consolidation	—	(86)	(201)	(144)
Chiffres consolidés ⁱ⁾	735 \$	733 \$	1 610 \$	1 679 \$

- i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

Sommaire financierⁱ⁾

Aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	16 semaines closes les	
	4 oct. 2025	5 oct. 2024
Résultats d'exploitation consolidés		
Produits	19 548 \$	18 685 \$
Résultat d'exploitation	1 638	1 618
Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱ⁾	2 340	2 158
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	692	787
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	418	875
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱⁱ⁾	351	317
Impôt sur le résultat	338	303
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ⁱⁱ⁾	357	314
Bénéfice net	882	440
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	491	29
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	477	15
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ⁱⁱ⁾	533	476
Apport des sociétés d'exploitation cotées en bourse au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires ⁱⁱ⁾	568	516
Situation financière et flux de trésorerie consolidés		
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	2 483 \$	2 200 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 850	2 116
Dépenses d'investissement	735	733
Flux de trésorerie disponibles ⁱⁱ⁾	498	783
Total de la dette, compte tenu des obligations locatives	24 723	22 895
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	5 697	5 879
Total des capitaux propres	13 008	12 911
Bénéfice consolidé par action ordinaire (en dollars)		
Bénéfice net dilué par action ordinaire ⁱⁱⁱ⁾	1,23 \$	0,03 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ^{ii), iii)}	1,37	1,19
Mesures et ratios financiers consolidés		
Montant ajusté de la marge du BAIIA ⁱⁱ⁾ (en pourcentage)	12,0	11,5
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société ⁱⁱ⁾ sur une base annuelle (en pourcentage)	34,0	27,0
Montant ajusté du rendement du capital ⁱⁱ⁾ sur une base annuelle (en pourcentage)	14,7	14,1
Secteurs d'exploitation à présenter		
Loblaw		
Produits	19 395 \$	18 538 \$
Résultat d'exploitation	1 374	1 319
Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱ⁾	2 215	2 067
Montant ajusté de la marge du BAIIA ⁱⁱ⁾ (en pourcentage)	11,4	11,2
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	810	903
Propriétés de Choix		
Produits	362 \$	340 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	73	1 039
Bénéfice net (perte nette)	242	(663)
Fonds provenant des activités d'exploitation ⁱⁱ⁾	201	187

i) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2024 de la société, à la page 176.

ii) Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du rapport de gestion du troisième trimestre de la société.

iii) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025 (voir la note 2).

Profil de la société

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne fondée en 1882. La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter : Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

Marques de commerce

GWL, Loblaw, Propriétés de Choix et leurs filiales respectives sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de GWL, de Loblaw, de Propriétés de Choix et de leurs filiales respectives et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles sont accompagnées des symboles ^{MC} ou ^{MD}, ou elles figurent en italique.

Rapport annuel de 2024 et Rapport du troisième trimestre de 2025 à l'intention des actionnaires

Le Rapport annuel de 2024 et le Rapport du troisième trimestre de 2025 à l'intention des actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à www.weston.ca, et à www.sedarplus.ca.

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités de réglementation en valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse www.sedarplus.ca.

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX, et les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw ou Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents que les sociétés déposent respectivement à l'occasion sur SEDAR+. Ces documents sont également disponibles sur le site Web respectif des sociétés, à l'adresse www.loblaw.ca et à l'adresse www.choicereit.ca.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc.
320 Bay Street, 14^e étage
Toronto, Canada
M5H 4A6

Sans frais : 1-800-564-6253 (Canada et États-Unis)
Accès direct à l'échelle internationale : 514-982-7555
Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330
Télécopieur : 416-263-9394

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Relations avec les investisseurs

Roy MacDonald
Vice-président du groupe, Relations avec les investisseurs
investor@weston.ca.

This report is available in English.

GEORGE WESTON LIMITÉE

22, av. St. Clair Est
Toronto (Ontario)
M4T 2S5

Tél. : 416-922-2500
www.weston.ca

